

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2173 - MERCREDI 26 NOVEMBRE 2014

Climat des affaires

Le Congo se dote d'un guichet unique pour simplifier la création d'entreprises

Dans le souci d'attirer le maximum d'investisseurs et créer les conditions permissives de création d'une entreprise, le gouvernement congolais vient de décider de l'ouverture d'un guichet unique au Centre de formalités administratives des entreprises (CFE). Cette structure, appelée à travailler en ré-

seau, se fixe comme objectif, à court terme, permettre la création d'une entreprise dans un délai de quarante-huit heures. Cela conformément à la nouvelle politique de diversification de l'économie congolaise. «Réduire la durée, les délais et les coûts, en simplifiant les procédures de création d'entre-

prise participe de notre volonté déterminée d'améliorer l'attractivité de notre pays et, partant, d'augmenter le volume des investissements directs étrangers, surtout dans notre économie», a souligné la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany. [Page 3](#)

ÉGLISE CATHOLIQUE

La Mission de Liranga célèbre ses 125 ans

Fondée en 1889 par Monseigneur Augouard, la Mission catholique Saint Louis de Liranga a célébré, du 20 au 24 novembre, ses 125 ans d'existence et celle du village chrétien éponyme, situé à hauteur du confluent des fleuves Congo et Oubangui, dans le département de la Likouala. Les festivités commémoratives de ce jubilé étaient placées sous la supervision de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement. Elle a promis son soutien à la réhabilitation de l'école catholique de la localité. [Page 6](#)



La photo de famille devant le buste de Monseigneur Augouard

FAUNE SAUVAGE

Un projet « viande de brousse » afin de lutter contre le braconnage

Des spécialistes de la FAO (l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) en charge des aires protégées viennent d'identifier deux sites pilotes pour la mise en œuvre du projet « viande de brousse » afin de mieux conserver et gérer durablement la faune. Mis en œuvre après plusieurs études de terrain, ce projet sera exécuté dans deux localités pilotes, à savoir : le village Liouesso (Sangha) et Ingolo 1 (Lékoumou). L'objectif étant de lutter contre la criminalité faunique en mettant à la disponibilité des communautés villageoises des zones de chasse dont elles sont ges-



tionnaires. «Ce projet s'exécute avec un objectif principal : celui de vouloir créer à terme, des aires de chasse communautaires, des aires protégées à vocation de chasse gérées et protégées essentiellement par les commu-

nautés locales elles-mêmes. Tous les revenus qui pourront être générés reviennent directement à la communauté », a précisé le coordonnateur national du projet Viande de Brousse, Bakandza Paco. [Page 3](#)

XV^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Le compte à rebours a commencé

À quelques jours de l'ouverture du XV^e sommet de la francophonie prévu les 29 et 30 novembre à Dakar, au Sénégal, le secrétaire général sortant, Abdou Diouf, a présidé, hier, sa dernière session du Conseil permanent de l'organisation. Se référant notamment au thème du sommet, il a insisté sur le renforcement du droit des femmes et des enfants et l'emploi des jeunes

dans l'espace francophone. Le XV^e sommet de la Francophonie planchera sur le concept : « femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement ». [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Spécial

Page 2

ÉDITORIAL

Spécial

Parce que, dans quatre jours très précisément, les dirigeants des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie seront amenés à prendre des décisions majeures, il nous a paru évident qu'il convient de précéder cet événement par la publication d'un numéro spécial de notre quotidien qui fera date dans l'Histoire de la grande et puissante communauté des nations ayant le français en partage.

Imprimé à Dakar où se tiendra ce « Sommet » et à Brazzaville où se trouve la maison mère des *Dépêches*, diffusé simultanément sur les cinq continents en format électronique, ce « Spécial » rassemble dans ses colonnes les plus célèbres signatures de l'univers francophone. Il témoigne, avec force, de l'intérêt que le Congo, tout le Congo et pas seulement ses intellectuels ou ses dirigeants, porte à la langue française.

Dans l'univers très ouvert mais aussi très divisé dans lequel nous vivons, l'usage d'une langue commune constitue un commun dénominateur qui mérite la plus grande attention. Au-delà des échanges de toute nature qu'il permet entre des peuples géographiquement éloignés les uns des autres mais qui demeurent proches par la culture, il peut être, il doit être, l'un des instruments qui renforcent l'influence de la communauté francophone sur la scène internationale. Et dans le temps présent où de nouveaux rapports de force s'imposent sur la scène internationale, ce n'est pas rien.

Quel que soit le successeur d'Abdou Diouf – nous espérons, bien sûr, que ce sera notre ami et notre frère Henri Lopes – la communauté des pays francophones va devoir se réorganiser en profondeur, si du moins elle veut participer de façon active à l'indispensable réforme de la gouvernance mondiale. Tel est le message que décline de mille et une façons le numéro spécial que nous publions aujourd'hui. Tel est l'espoir que formulent les grandes signatures réunies dans ses colonnes.

Puisse ce message, cet espoir, être entendus de ceux auxquels il s'adresse !

Les dépêches de Brazzaville

PATRONAT

Unicongo dresse son bilan 2014

L'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a organisé le 25 novembre son assemblée générale ordinaire et annuelle, pour faire un bilan du travail réalisé durant l'année 2014 au secrétariat général ainsi que dans les fédérations qui la composent.

Le secrétariat général d'Unicongo, a eu dans son agenda six dossiers : la préparation de la Loi de finance 2015 ; la dette intérieure ; les contrôles de l'administration ; les douanes/transit ; le projet de loi réglementant l'activité industrielle et la révision des conventions collectives et sujets liés.

Sur le premier point, il a été relevé le problème de la facture sécurisée pour laquelle il a été demandé sa suppression ou la prise en compte des suggestions d'Unicongo. En effet, les problèmes de désaccord concernaient le coût du sticker à 40Fcf par facture, la restriction de la mesure à quelques entreprises ; l'application des sanctions pendant la période expérimentale, et l'extension des sanctions à la non déductibilité de la taxe sur la valeur ajoutée.

Les contrôles intempêtes des services de l'administration ont été épinglés. A ce sujet, Unicongo pense que malgré les efforts du gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires, ces contrôles se présentent en véritable trasserie pour les entreprises. Ils constituent un risque permanent d'insécurité juridique.

S'agissant du projet de loi réglementant l'activité industrielle, Unicongo indique ne pas avoir été consultée par le ministère en charge de la question, alors que ce projet porte de nombreuses interférences avec les lois existantes.

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire annuelle d'Unicongo a été une occasion pour les 11 fédérations affiliées de présenter leur rapport d'activité. En exemple, le secteur de téléphonie mobile représenté par la fédération Télécom-NTIC souffre énormément du manque de compétence dans les domaines techniques. Il est aussi victime du harcèlement des administrations qui les considèrent du secteur « très riche ». La fédération hôtellerie-restauration connaît elle aussi des difficultés. Le secteur est confronté au développement effréné de l'informel qui développe une concurrence déloyale affectant l'activité des entreprises formelles.

Les Bâtiments et travaux publics sont l'une des plus grosses fédérations de

l'Unicongo. Ils ont comme particularité l'Etat pour principal client. Le secteur se développe au rythme de la municipalisation accélérée et de la construction des infrastructures de base sur tout le territoire national.

La rareté des ressources humaines spécialisées, un handicap

Cependant, ce secteur est principalement confronté au non-paiement de la dette publique entachant sur le fonctionnement des entreprises et de la sous traitance. Aussi, à l'instar des autres secteurs économiques du Congo, la rareté des ressources humaines dans le domaine technique est également un handicap. Pour y remédier, le projet CEFA, pour la formation des ouvriers qualifiés dans les métiers du bâtiment en partenariat avec le ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi avec l'appui financier de l'agence française du développement.

La fédération Agri-Forêt a pour membres les sociétés d'exploitation forestière dont cinq sont installées au Nord Congo. Dans le sud est enregistré qu'un seul adhérent faisant véritablement de l'agriculture. L'autre s'est converti dans le transport routier et la distribution exclusive au Congo des marques Shantui et Sinotruk à cause de l'épuisement de la ressource en bois de la partie de la forêt qu'il occupait.

Concernant les dossiers de la fédération des mines solides, le bilan reste relativement mitigé. Certains dossiers ont connu des avancées significatives au niveau national. On note : 3 conventions d'exploitation, 1 permis d'exploitation, une meilleure concertation des miniers sur les infrastructures, la signature prochaine d'un protocole d'accord avec l'arpe (agence de régulation des postes et communication électronique), une participation active au Pade (projet d'appui à la diversification économique).

Les sociétés minières ont du mal à trouver des financements pour leur projet suite à la fragilité de l'économie mondiale. L'impact des cours des matières premières influent sur le financement

des projets. Autres difficultés énumérées : la notion de superposition des droits ; les négociations difficiles, en particulier sur les infrastructures de transports ; la volonté du gouvernement de modifier le code minier ; les contrôles de l'administration.

Un dernier rapport dans la liste des présentations, celui de la fédération pétrole. Les membres qui la composent évoluent dans le domaine de la recherche et la production des hydrocarbures. En matière d'exploration, plusieurs permis ont fait l'objet d'études et de travaux. Des acquisitions sismiques réalisées puis onze puits d'exploration et d'appréciation forés et un nouveau découpage du domaine minier en cours de réalisation.

La baisse de la production pétrolière est constatée depuis 2011

La production annuelle opérée en 2013 est de 88 337 906 barils, soit une production moyenne de 242 022 barils par jour. Le débit moyen en 2014 est de 269 000 barils par jour. La baisse de la production constatée depuis 2011 est essentiellement due au déclin de plusieurs champs, au retard dans le lancement des travaux prévus en 2013 et 2014, aux arrêts de puits, aux abandons de champs et au manque de promotion des zones libre dans le bassin côtier.

Les sociétés de cette fédération ont poursuivi leur politique de recrutement, mais rencontrent des difficultés pour faire face à leurs besoins en personnel spécialisé. En marge de l'activité pétrolière, les sociétés ont poursuivi leurs politiques de soutien aux activités communautaires. Des relations avec les administrations, comme toutes les fédérations, celle-ci observent la récurrence des contrôles administratifs de tout genre, occasionnant des contentieux ayant pour conséquence la détérioration du climat des affaires au Congo. Les opérateurs pétroliers n'ont toujours pas pris connaissance du projet de code des hydrocarbures.

Notons que cette assemblée générale s'est tenue en présence du président de l'Unicongo, Christian Barros, qui a demandé à l'assistance de rendre un hommage, au vice président de l'Union, Alphonse Missengui, qui venait de perdre son outil de travail dans un incendie ravageur.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES

30 agents des douanes formés sur la surveillance aux frontières

Les trente douaniers formés relèvent des services de surveillance douanière. Pendant cinq jours, ils ont été initiés aux techniques de la surveillance douanière. Ils deviennent ainsi les pionniers de la hiérarchie de la surveillance douanière pour les départements nord de la République du Congo.

« Cette formation qui est un évènement national (...) permettra à l'avenir aux agents formés de mieux faire face au flux constant des marchandises à travers des contrôles adaptés », a souligné l'expert principal Douanes PGFIP, André Pla. « (...) dès maintenant une étape importante est franchie. Les frontières de

douanes que nous voulons pour le Congo sont désormais entre les mains des acteurs de sa constitution », a-t-il ajouté.

En effet, l'ouverture des frontières devrait entraîner de nombreuses mutations dans le fonctionnement de la douane congolaise en général et de la surveillance douanière en particulier. D'où l'intérêt de cette formation qui se déroule quatre ans après la création de la direction de la surveillance douanière. « La qualité d'une administration dépend de celle de ses hommes », une orientation dans laquelle s'investit le directeur général des Douanes. « Il vous reste, une fois de retour

dans vos départements respectifs, à faire des restitutions auprès de vos collaborateurs », telle est la recommandation faite aux participants par le représentant du directeur général des Douanes. Ces derniers ont demandé la pérennisation de l'initiative tout en reconnaissant la tâche qui les attend. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques (PGFIP). Elle a été organisée par la direction générale des Douanes et droits indirects en partenariat avec l'Union européenne. La formation a été animée par le colonel Liotet Stéphane.

Nancy France Loutoumba

PROTECTION DE LA FAUNE

Cinq sujets congolais arrêtés pour trafic de viande d'éléphant

Parmi les cinq personnes, en compte un douanier et un officier des Forces armées congolaises. Ils ont été transférés à la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Ces derniers ont été pris la main dans le sac grâce à une opération conjointe menée par le ministère de l'Économie forestière et du développement durable et la Gendarmerie, avec le soutien du PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur le Faune sauvage) à Brazzaville.

Une viande d'éléphant a été saisie avec d'autres morceaux d'espèces partiellement protégées, ainsi qu'un pistolet, indique un communiqué du PALF.

Le lieutenant, réputé dans le nord du Congo pour ses activités illégales n'a pas échappé au contrôle des services habilités. « Nous devons arrêter l'impunité consta-

« Nous devons arrêter l'impunité constatée depuis de longues dates en vue de sauver les espèces en voie d'extinction »

tée depuis de longues dates en vue de sauver les espèces en voie d'extinction », a déclaré le coordonnateur du PALF, Naftali Honig.

Selon lui, c'est la première fois

qu'un officier des Forces Armées Congolaises soit transféré à la Maison d'arrêt.

Le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF) travaille depuis 2008 en République du Congo où il œuvre dans la lutte contre le braconnage et la corruption. Il est issu d'une collaboration entre Wildlife Conservation Society (WCS), la Fondation Aspinall (TAF) et le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable.

Le PALF est membre du réseau EAGLE qui regroupe des projets similaires au PALF, conduisant à l'arrestation et à la poursuite judiciaire des trafiquants dans 8 pays Africains.

La Rédaction

Des aires de chasse communautaire en création dans la Sangha et la Lékoumou

Pour assurer la mise en œuvre effective de ce projet, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec le Projet « viande de brousse », ont organisé le week-end dernier, un atelier spécial pour étudier les modalités de sa mise en œuvre effective.

Après plusieurs études de terrain, réalisées par les spécialistes des aires protégées, le projet Viande de brousse a pu localiser deux sites pilotes devant abriter ces espaces de chasse communautaires. Le premier site a été identifié à Lihouesso, un village situé dans le département de la Sangha, au nord du pays, et le second à Ingo 1, dans la Lékoumou, dans la partie sud.

Selon les termes du projet,

tous les produits (fauniques, ligneux et non ligneux) issus de ces zones de chasse communautaire, seront gérés exclusivement par les communautés villageoises elles-mêmes. Et, l'argent généré par la gestion de ces zones de chasse leur permettra de subvenir à leurs besoins et aussi d'améliorer leurs conditions de vie.

« Ce projet s'exécute avec un objectif principal : celui de vouloir créer à terme, des aires de chasse communautaires, des aires protégées à vocation de chasse. La particularité dans ce projet est que ces aires protégées seront gérées par les communautés locales elles-mêmes. Tous les revenus qui pourront être générés par ces aires protégées, reviennent directement à la

communauté », a précisé le coordonnateur national du projet Viande de Brousse, Bakandza Paco, qui a coordonné les travaux.

Ce projet s'exécute dans le cadre de la mise en application de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008, fixant les fondamentaux, ainsi que les conditions générales de conservation et de gestion durables de la faune, des habitants et des écosystèmes dont dépendent ladite faune. L'article 2 de ladite loi stipule en conséquence, entre autres que les populations, les collectivités territoriales, les opérateurs privés, les associations et les organisations non-gouvernementales, compétentes, contribuent à la gestion durable de la faune.

Firmin Oyé

PROMOTION DES AFFAIRES

Un guichet unique pour faciliter la création des entreprises

Le guichet unique du Centre de formalité administrative des entreprises (CFE), a été lancé officiellement le 24 novembre à Brazzaville, sous le patronage de la ministre des Petites, moyennes entreprise et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany. Il a pour rôle de simplifier toutes les démarches possibles favorisant la création d'une entreprise en 48 heures.

La structure créée, regroupe en son sein près d'une trentaine d'acteurs, appelés à travailler en réseau, pour faciliter les formalités d'enregistrement des entreprises qui veulent s'installer au Congo. L'ensemble d'intervenants qui sont impliqués dans ce réseau, travailleront en chaîne mais d'arrache-pied, le but étant de réduire les délais de création d'entreprises. Ces derniers devront surtout œuvrer pour simplifier les démarches dans la délivrance des actes administratifs mais, aussi rendre accessibles les coûts liés aux formalités de création des entreprises. L'objectif à court terme est de parvenir à créer une entreprise dans un délai de quarante-huit heures (48h), en vue d'attirer le maximum d'investisseurs, conformément à la nouvelle politique du gouvernement, à savoir la diversification de l'économie.

« Réduire la durée, les délais et les coûts, en simplifiant les procédures de création de l'entreprise, participe de notre volonté déterminée d'améliorer l'attractivité de notre pays et, partant, d'augmenter le volume des investissements directs, étrangers, surtout dans notre économie », a souligné la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany.

La création de ce guichet unique est appuyée par un nouveau décret, publié en mai dernier par le chef de l'Etat, portant simplification des formalités de création d'entreprises, ainsi que par un arrêté du ministère daté de juin dernier. Lequel arrêt fixe les conditions de fonctionnement de l'espace de l'information et de documentation du CFE. Ces deux textes ont apporté une profonde réforme dans le fonctionnement de cette structure. La réforme apportée, se résume en cinq repères essentiels. Il s'agit notamment de la confirmation du rôle du CFE en matière de formalisation d'entreprises ; l'enrichissement des missions du CFE, ainsi que l'extension du guichet unique à d'autres administrations. La création d'un espace d'information et de documentation du CFE ; la prescription d'un délai maximum de 48 heures pour la délivrance des actes administratifs figurent aussi parmi ces critères.

F.O.

CHANGEMENT DE CONSTITUTION

Laurentine Milongo annonce une marche de soutien à Kinkala

Cette marche dite pacifique est prévue pour le mercredi 26 novembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool. Elle sera organisée par le Comité de soutien au changement de la constitution, section Pool.

« Nous avons voulu bien prendre ce contact avec le président de l'assemblée nationale pour le tenir informé du programme que nous avons commencé, de la part du Comité de soutien au changement de la Constitution que je préside dans le Pool. Mercredi 26 novembre, à Kinkala, nous allons organiser, dans le cadre de la poursuite de nos activités, une marche pacifique de soutien au changement de la constitution du 20 janvier », a indiqué Laurentine Milongo qui préside ce comité de soutien à l'issue d'une rencontre avec Justin Koumba, le 22 novembre à Brazzaville.

Cette marche pacifique sera une occasion pour la population du Pool, favorable au changement de la Constitution, de donner ouvertement son point de vue sur le changement ou non de l'actuelle loi fondamentale. « Nous allons marcher de façon pacifique, personne ne doit entraver notre marche de soutien parce qu'en tant que société civile, nous demandons le changement de la constitution », a précisé Laurentine Milongo qui, rappelons-le, est l'actuel administrateur-maire de Boko. Elle a dit agir en sa qualité de présidente de ce Comité mais également en tant que présidente d'une ONG affiliée à la CARESCO.

F.O.

COOPÉRATION

Le ministre Jean Jacques Bouya rassure sur le projet de construction d'une nouvelle ville à Kintélé

Le ministre à la présidence de la République chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, vient de signer à Rome un mémorandum de construction avec le vice-ministre italien du développement économique, Carlo Calenda. Dans cet entretien, il dévoile les différents contours de ce partenariat.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle est la raison de votre présence à Rome, M. le ministre ?

Jean-Jacques Bouya : Vous savez qu'au mois de juillet dernier, notre pays et le président Denis Sassou-N'Gusso ont eu l'honneur et le privilège de recevoir à Brazzaville le président du Conseil italien, Matteo Renzi. Au cours de cette tournée, on a pensé au plus haut niveau de l'Etat qu'il fallait renforcer davantage la coopération italo-congolaise. Des projets importants avaient été ratifiés. Ils concernaient notamment les hydrocarbures mais surtout un projet concernant la construction d'une ville nouvelle à Kintélé qui a été signé en présence du président Denis Sassou-N'Gusso et du Premier ministre italien. Au vu de cela et après notre première visite ici,

à Rome en 2012, nous sommes revenus pour concrétiser le tout. Nous venons donc de rencontrer le vice-ministre du Développement économique, qui était avec nous à Brazzaville. Et puis, ayant reçu de part et d'autre les instructions de nos hiérarchies respectives, il fallait s'asseoir, revisiter l'ensemble de ces choses et appuyer sur l'accélérateur, notamment pour la construction de la ville de Kintélé pour laquelle nous avons signé un mémorandum pour sa construction. Nous attendons désormais la grande visite de la «Confindustria», le patronat italien dans cette filière, pour visiter Brazzaville et le Congo en janvier. Il s'agit de booster ce projet de Kintélé et regarder d'autres opportunités d'investissement notamment dans l'agro-industrie et la construction.

LDB: Jusqu'ici, la coopération italo-congolaise concernait surtout le pétrole.

L'heure est donc désormais à la diversification ?

JJB : Voilà, c'est le chemin de la diversification. C'est vrai qu'il y a le pétrole avec le géant pétrolier ENI, mais il y a d'autres chantiers déjà anciens, et d'autres sociétés. Telle Astaldi qui est intervenue dans un certain nombre de chantiers routiers y

compris dans la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan. Il s'agit donc d'aller plus loin. Diversifier et permettre, à la faveur de ce grand rapprochement, que d'autres secteurs soient touchés. Parce qu'avec un secteur de l'énergie comme le pétrole, si le Congo ne se met pas à la diversification, nous risquons d'aller dans le mur après son épuisement. Nous devons donc nous mettre à la diversification de l'économie vu que le Congo bénéficie d'une position stratégique : à cheval sur l'Equateur, avec une porte d'entrée sur l'Atlantique et un port en eau profonde, une belle dorsale économique sur les pays voisins, sans oublier le Bassin du Congo avec ses forêts, toutes ses terres abondamment fertiles et des gisements miniers prometteurs (...). Si nous ne valorisons pas cela, ce serait bien dommage.

LDB: Visitant le Mozambique, le Congo et l'Angola, le premier ministre Renzi a dit que l'Afrique était l'avenir stratégique et énergétique de l'Italie pour les 30 prochaines années. Qu'est-ce que le Congo a, à offrir en dehors du pétrole et du gaz ?

JJB : Ce sont les atouts que je viens de vous citer : notre position de carrefour entre le nord et

le sud du monde. Nous sommes à la croisée de plusieurs Etats, avec des atouts naturels. Donc l'expertise italienne, avérée au niveau mondial en plusieurs domaines, ne peut être qu'un plus pour le Congo à partir de ce grand rapprochement. Cela ne peut que nous aider. Quand on pense qu'ENI est présente au Congo depuis 1968, on aurait pu tout aussi booster la coopération dans d'autres domaines que le pétrole. Le premier ministre italien l'a bien compris ; il a visité le Congo, l'Angola et le Mozambique. Il a saisi les atouts de notre pays, qui sont aussi sa population jeune dont il a loué la chaleur de l'accueil. Si nous lui donnons une formation qualifiante, nous aurons constitué là, avec cette jeunesse, une véritable richesse pour le Congo de demain et pour toujours.

LDB: Expertise italienne, expertise chinoise, est-ce une concurrence positive ?

JJB : Diversification de l'économie nationale, diversification des partenaires. Quand un pays est à son éclosion, à l'orée de son développement, plusieurs expertises ne peuvent que concourir à son épanouissement. C'est une richesse qui est à notre avantage.

LDB: La coopération italo-congolaise accuse des retards ? Dans quels domaines ?

JJB : En dehors du pétrole, le Congo a beaucoup de choses à faire avec l'Italie. Un retard ? Peut-être un tout petit peu dans la construction des routes. Mais, il y a vraiment tout à faire avec l'Italie. Et M. Renzi a touché du doigt cette particularité. C'est la première fois qu'une autorité italienne de ce niveau visite notre pays et visite même l'Afrique. Notre continent et l'Italie sont voisins en réalité. Or vous voyez que des entreprises délocalisent en Europe, passent par-dessus l'Afrique et vont chercher de meilleures opportunités, qualité-prix en Asie. De tels atouts, c'est chez le voisin d'à-côté, l'Afrique, qu'il faut les rechercher. L'Afrique et l'Italie ont en commun l'histoire. Nous sommes donc heureux que le premier ministre italien et d'autres dirigeants européens nous visitent et comprennent que l'avenir du monde se jouera avec l'Afrique. Et nous, au Congo, nous voulons aussi jouer notre partition. Propos recueillis par Lucien Mpama

Propos recueillis par Lucien Mpama

unissons-nous pour les enfants

unicef 

Avis de vacance de poste n° CBRA/OPS/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter pour son Bureau de Brazzaville (CONGO)

Un(e) assistant(e) chargé(e) de l'Administration, GS-6

Sous la supervision de l'Administrateur des Opérations, le (la) titulaire du poste devra fournir des services de gestion administrative au bureau du Congo.

A ce titre, il/elle assumera principalement les fonctions suivantes :

- Veiller à l'entretien et la maintenance effective des véhicules, bâtiments, équipements et aménagements du bureau.
- Participer à l'identification des besoins en équipements de bureau et véhicules et à leur renouvellement.
- Donner l'appui logistique nécessaire dans la supervision des voyages et l'organisation des séminaires (contacts avec les agences de voyage, hôtels et autres prestataires de service).
- Superviser et diriger une équipe de plusieurs chauffeurs.
- Assurer l'inventaire des biens meubles et immeubles du bureau et préparer le rapport pour le siège.
- S'assurer que les dispositions en matière de sécurité et sûreté du personnel, locaux et autres actifs sont en place et fonctionnels.
- Informer le personnel international sur des questions administratives générales relatives aux visas, permis, sécurité, donner des conseils et assurer un soutien administratif, au besoin.

Profil requis pour le poste

- Être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires, de préférence complétées par des études en gestion administrative et/ou en administration des affaires, ou dans un domaine apparenté.
- Avoir six (6) ans d'expérience professionnelle progressive dans l'administration en général. Une (1) année d'expérience avec le système des Nations Unies serait un atout.

- Aptitude à travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes (World, Excel, Power Point, Internet). La connaissance du SAP serait un atout.
- Bonne aptitude à communiquer et à négocier.
- Capacité à rédiger des rapports.
- Maîtrise du français et bonne pratique de l'anglais.

Conditions de service

- Salaire : Selon la grille des Nations Unies
- Grade : GS-6, selon la grille des Nations Unies
- Lieu de travail : Brazzaville, CONGO avec des déplacements éventuels à Pointe Noire

Dépôt de Candidatures au plus tard le 08 décembre 2014 avant 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, UNIQUEMENT par courriel à l'adresse suivant : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière mentionner obligatoirement le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

REMERCIEMENT

Mesmin Boussa, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Messieurs : Daniel Victorien Gampio, Urbain Nagtsé, Alphonse N'Dza et Albert Nianga Ngatsé respectivement membre de la commission de suivi de l'électrification du quartier « Ngamakosso Paris », remercient de plein cœur tous ceux des agents de la SNE qui leurs ont facilité dans les démarches qu'ils ont entreprises ; particulièrement messieurs le DGP Louis Kanoha-Elenga et le DGA Pierre Koua pour les apports qu'ils n'ont cessés de fournir pour l'aboutissement de cette œuvre grandiose.

Villa à vendre à Pointe-Noire.

Lieu: Aéroport vers CEREC -:- 105, Avenue des pilotes
 - trois chambres
 - un salon
 - une cuisine
 - deux salles de bain
 - Une bache à eau avec surpresseur
 - Cour complètement dallée.
 - mur de clôture avec portail métallique.
 Avec titre foncier.

Contacts : 011 778 844 / 055 778 844

DÉFENSE NATIONALE

La réforme du cadre administratif des armées à l'ordre du jour

Le lancement officiel de la généralisation de la fonction administrative et financière au sein des corps de troupe relevant de la tutelle de l'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), a eu lieu ce 25 novembre à Brazzaville, sous la direction du chef d'Etat-major général adjoint, le général de division, René Boukaka, en présence du commissaire général, directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Ambroise Mopenda.

Cette formation, qui va durer huit mois, a pour objet de former les personnels des services administratifs pour plus de cohérence et d'harmonisation en matière de gestion administrative et financière, « Les commandants organiques avaient la mission de piloter cette action au niveau des centres de responsabilité élémentaires relevant de leur autorité. Aussi va-t-il être demandé au comité de pilotage, ainsi qu'aux responsables des unités de consacrer tous leurs efforts et toute leur attention à la mise en œuvre réussie de cet impératif », a souligné dans son discours d'ouverture le chef d'Etat-major adjoint des FAC, René Boukaka.

Il sied de rappeler que la généralisation de la fonction administrative au sein des corps de troupe est partie d'un postulat selon lequel « il n'y a pas de fonctionnement efficace d'organisation sans administration solide », a précisé l'un des orateurs à l'ouverture de la session. Cette réflexion in-

tervenant dans un contexte historique de refondation de la force publique, et plus particulièrement des FAC, dont l'enjeu stratégique n'était plus à démontrer, exigeait indéniablement une réforme profonde de l'organisation administrative et comptable des structures de la défense nationale, en partant du niveau le plus élémentaire, à savoir le corps de troupe.

C'est dans cette perspective qu'un processus d'expérimentation d'une nouvelle organisation administrative et financière des corps de troupe a été mené de 2010 à 2012. Fort de ce processus fructueux, le chef d'Etat-major général des FAC, a tenu fermement à ce que les corps de troupes et organismes assimilés relevant de son commandement intègrent ce processus.

Signalons que cet enseignement porte respectivement sur quatre modules à savoir : la comptabilité dérivées, la comptabilité matières et la gestion nominative des personnels.

Guillaume Ondzé

NÉCROLOGIE

Benoît Amour agent des dépêches, les enfants Matsima et parents ont la profonde douleur d'annoncer aux membres de la famille, amis et connaissances le décès de leur regretté Père Raoul Matsima (ancien cadre du CFCO), survenu le 16 novembre en Tunisie.

La veillée se tient au quartier Massissia (vers l'arrêt de bus Petit Manguier).

La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les Congolais invités à intensifier les actions de prévention

Dans sa déclaration rendue publique à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le gouvernement a demandé aux acteurs de conjuguer leurs efforts afin d'intensifier les actions de prévention, en mettant un accent particulier sur les jeunes

En effet, la journée est célébrée cette année, au niveau international sous le thème : « Prévenir les violences à l'égard des femmes : un défi pour tous ». Au Congo, elle est placée sous le thème : « Jeunes du Congo, engageons-nous pour une jeunesse sans violence et respectueuse de la dignité de la femme ». Selon la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, les résultats de l'étude sur les violences faites auprès des étudiants des établissements d'enseignement supérieur de Brazzaville en 2010, révèlent que le harcèlement sexuel est la principale forme de violences, avec un pourcentage de 61%. Il est suivi des rapports sexuels forcés 36% et du viol 3%.

« Chaque jour qui passe, dans le monde en général et dans notre pays en particulier, une fille ou une femme au moins est victime d'une battue, d'un viol, ou d'une quelconque violence physique, morale ou psychologique, bafouant ainsi sa dignité, ce en dépit des efforts entrepris par les Etats et les gouvernements pour éradiquer le phénomène de violences. Au Congo, les premières victimes de violences sexuelles déclarées auprès des unités de lutte contre les violences sexuelles sont les plus jeunes dont la tranche d'âge varie entre 12 et 15 ans », a indiqué Catherine Embondza Lipiti.

Il a également souligné que la célébration de cette journée est une occasion pour les gou-



Catherine Embondza Lipiti rendant publique la déclaration du gouvernement ; crédit photo Adiac

vernements, les organisations nationales et internationales d'éveiller les consciences sur le phénomène des violences faites aux femmes. Car, elle marque le début des seize jours d'activisme contre la violence faite aux femmes, jusqu'au 10 décembre, date de la commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme.

Selon la ministre de la Promotion de la femme, le 25 novembre de cette année est aussi le moment de faire le bilan des actions menées pendant les deux années de mise en œuvre de la campagne « Tolérance zéro maintenant contre les violences sexuelles basées sur le genre et l'impunité des auteurs ». C'est également, a-t-elle indiqué, le lieu de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration des chefs d'Etats et de gouvernement de la Conférence internationale sur la Région des grands Lacs, signée à Kampala, en Ouganda le 16 décembre 2011.

Quelques actions en perspectives

C'est ainsi que Catherine Embondza Lipiti a annoncé l'organisation d'un atelier d'évaluation à Brazzaville pendant les seize jours d'activisme. Sont également attendues : la finalisation du Plan national de lutte contre les violences sexospécifiques et

l'intensification des campagnes de sensibilisation sur les violences et pour le changement de comportement dans tous les départements du pays. Le ministère entend aussi créer auprès des juridictions, des services spéciaux de prise en charge psychologique pour encourager les victimes des violences à dénoncer leurs auteurs. Ceci dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations unies. Les autres actions consistent en la dotation des structures hospitalières et unités de prise en charge médico-psychologique des victimes des violences fondées sur le genre/violences sexuelles en matériel adéquat ; la vulgarisation à grande échelle des textes juridiques nationaux et internationaux protégeant la femme et la fille ainsi que le renforcement des textes juridiques visant la protection de la femme et la répression des auteurs de viols. Rappelons que la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été instituée en décembre 1999, par les Nations unies, en mémoire de Patricia, Minerva et Maria Theresa Mirabal, militantes dominicaines assassinées en 1960 par le pouvoir de l'époque alors qu'elles militaient pour les droits des femmes.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

La Mission catholique Saint Louis de Liranga a fêté ses 125 ans d'existence

En souvenir de ce jubilé de haute portée historique, les natifs et anciens du district de Liranga ont rendu un vibrant hommage à Monseigneur Prosper Augouard, fondateur de la Mission catholique de Liranga, localité située à hauteur du confluent entre le Congo et l'Oubangui.

Les festivités marquant le 125^{ème} anniversaire de la Mission catholique Saint Louis et le village chrétien de Liranga ont été organisées du 20 au 24 novembre, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso, marraine de l'évènement.

Tout a commencé par une conférence-débat animée par les natifs de Liranga et enrichi par plusieurs exposés, au cours desquels les orateurs comme Jean Marie Bazounzi, enseignant à l'Université Marien-Ngouabi ont retracé l'histoire de l'Eglise Saint Louis de Liranga et celle du village chrétien, qui, au départ, était un petit village des pêcheurs dirigé par un certain Ilanga, dont le district porte le dérivé Liranga. « Monseigneur Augouard, lui, est arrivé dans ce village en 1889. Après avoir apprécié le site et son emplacement géographique qui pouvait attirer beaucoup de gens, il a ouvert la Mission », a expliqué l'un des

conférenciers.

Selon certains témoins, le village s'était inscrit également au cœur des enjeux de compétitions coloniales entre la France et l'Allemagne. Finalement, c'est cet endroit réputé comme étant un centre d'achat des esclaves que Monseigneur Augouard, venu de Poitiers en France avait choisi pour y implanter en 1889 l'église Saint Louis.

Peu avant cette conférence-débat, Antoinette Sassou N'Gusso a eu droit à une visite guidée du célèbre village chrétien et de l'école primaire Raymond Ndombi de Liranga en ruine, située à proximité de l'église. Visite au cours de laquelle l'épouse du chef de l'Etat a constaté avec amertume l'état de dégradation dans lequel se trouve actuellement l'école catholique. Pour cela, elle a promis reconstruire cette école.

Célébration eucharistique

Cet anniversaire a été aussi marquée par une messe d'ac-

tion de grâce dite par Monseigneur Jean Gardin, Evêque du diocèse d'Impfondo, en présence de ses confrères Victor Abaniamoussa d'Owando et Daniel Mizongo de NKayi.

En cette journée inoubliable, le président du Conseil pastoral paroissiale de l'Eglise Saint Louis, l'Abbé Georges a, dans son homélie demandé aux ressortissants et anciens élèves de Liranga de songer à la réhabilitation de l'école catholique. Une structure scolaire qui a contribué à la formation des cadres mais qui, malheureusement se trouve dans un état de délabrement avancé. « L'église catholique Saint Louis de Liranga qui a totalisé 125 ans risque de vieillir, elle et son histoire si nous ne songeons pas à la rajeunir. Notre inquiétude peut s'effacer en partie », a-t-il rappelé.

Il a, par ailleurs, recommandé la mise en place d'une association à but non lucratif qui mobilisera les anciens élèves de cette école, en vue de pérenniser son histoire. L'Abbé Georges a en outre rappelé que le gouvernement congolais, par l'intermédiaire du ministère de la Culture et des arts avaient promis, en partenariat avec l'ambassade de France de reconstruire l'église paroissiale. « Vous ne pouvez imaginer quel est notre joie à l'annonce de cette nouvelle »!

Les ressortissants du district de Liranga attendent aussi de leur marraine, Antoinette Sassou N'Gusso son appui dans la réalisation du projet de la route Liranga-Impfondo qui désenclavera davantage ce département. Pour s'être impliquée personnellement à ces célébrations, l'épouse du chef



Une vue de l'église Saint Louis de Liranga

de l'Etat s'est vue décerner un diplôme d'honneur de la part du Comité d'organisation des 125 ans de l'église Saint Louis. La cérémonie commémorative a été aussi marquée également par la remise des diplômes aux vétérans (hommes et femmes de plus de 70 ans), et au dévoilement du buste de Monseigneur Augouard, qui, pour obtenir le droit du sol, avait tout d'abord coopéré avec le pêcheur Camille ilanga.

Des dons à l'Eglise et au Centre de santé intégré de Liranga

Connaissant les difficultés auxquelles est confrontée la population de ce village d'environ 23.000 habitants, Antoinette Sassou N'Gusso, présidente de la Fondation Congo assistance et marraine des festivités, a offert, en guise d'action de grâce, une statue de la vierge Marie et les ornements liturgiques à l'église Saint Louis.

Au centre de santé intégré, l'épouse du chef de l'Etat a procédé à la pose de la première pierre marquant la

construction d'un nouveau Centre, puis, elle a fait don de produits médicaux de première nécessité (alcool, seringues, thermomètres, Bandes de crêpes, micro perfuseurs etc.). A l'école primaire de Liranga Centre, elle a offert un lot de livres de lecture et de mathématiques du CP1 au CM2, et plus de cinq mille cahiers.

Pour clôturer avec faste les différentes cérémonies organisées à cette fête, elle a procédé à l'inauguration de deux avenues, baptisée respectivement, avenue Antoinette Sassou N'Gusso et avenue Monseigneur Augouard.

La paroisse Saint Louis de Liranga fut fondée le 2 avril 1889 après les Missions de Loango, Linzolo et Brazzaville, par Monseigneur Prosper Augouard. L'école catholique, quant à elle a formé plusieurs générations parmi lesquelles figurent de nombreux cadres qui ont laissé une bonne réputation tant au niveau national qu'international. On peut citer, le député Gabriel Valère Eteka Yemet, initiateur de ces retrouvailles.

Yvette Reine Nzaba



Un échantillon des dons

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



PARLEMENT EUROPÉEN

Le pape dénonce une Méditerranée devenue le cimetière des migrants

Le Souverain pontife a rendu une rapide visite aux parlementaires européens, à Strasbourg, siège de leur institution. Il y a plaidé pour plus d'humanité

Le pape François s'est adressé aux députés européens au siège de leur institution, parlement et conseil, à Strasbourg en France. Répondant à une invitation que lui avaient adressée les députés, et notamment leur président, le socialiste allemand Martin Shultz, il a été accueilli par la ministre Ségolène Royal, venue représenter le chef de l'Etat français, François Hollande. Aucun froid à voir en cela : le protocole veut que le président français accueille le pape (chef de l'Etat du Vatican) si l'invitation est faite d'Etat à Etat. Or celle-ci avait été lancée par l'Europe...

C'est d'ailleurs pourquoi, à propos d'immigration notamment, le chef de l'Eglise catholique ne s'est pas privé de 'sonner les cloches' à cette vieille Europe « un peu fatiguée et pessimiste, qui se sent assiégée par les nouveautés provenant des autres continents ». Pour lui, « le moment est venu d'abandonner

l'idée d'une Europe effrayée et repliée sur elle-même », et s'éloignant de jour en jour de l'idéal humaniste. « Les grandes idées qui ont jadis inspiré l'Europe semblent avoir perdu leur attrait pour être remplacées par les technicités bureaucratiques des institutions », a souligné le pape.

Il y a un an, le Souverain pontife visitant l'île italienne de Lampedusa devenue l'emblème des drames effroyables de l'immigration, avait dénoncé une « globalisation de l'indifférence », « des cœurs qui se ferment » devant ces centaines de noyades de migrants en mer Méditerranée. Ce mardi à Strasbourg, il a enfoncé le clou : « On ne peut tolérer que la Méditerranée devienne un grand cimetière! Dans les barques qui arrivent quotidiennement sur les côtes européennes, il y a des hommes et des femmes qui ont besoin d'accueil et d'aide ». Il a vivement appelé

de ses vœux « des législations qui sachent en même temps protéger les droits des citoyens européens et garantir l'accueil des migrants ».

Le dernier pape à s'être rendu au parlement européen est le Polonais Jean Paul II. C'était en 1988, c'est-à-dire avant la chute du mur de Berlin qui sépara l'Europe en deux. La visite du pape, qui n'aura duré que trois heures au Parlement et au Conseil de l'Europe, a été marquée par sa brève rencontre avec une vieille Allemande de 97 ans qui l'avait hébergé durant des études de langue en Allemagne, en 1985. C'est d'ailleurs en allemand que le pape, qui n'est pas particulièrement connu pour être polyglotte, a conversé le plus souvent avec M. Martin Shultz durant ce bref séjour où il a strictement respecté son programme de chef d'Etat, ne se rendant pas même à la cathédrale de Strasbourg.

Lucien Mpama

LIBYE

Les forces du général Haftar mènent des offensives contre les islamistes

L'armée libyenne, appuyée par des hommes armés fidèles au général Khalifa Haftar, s'est lancée depuis mi-octobre dans une guérilla, en vue de reprendre Benghazi et Tripoli qui sont tombées entre les mains des islamistes en juillet dernier.

Les combats se poursuivent entre les deux camps alors même que les forces du général Khalifa Haftar mènent des offensives à l'ouest de Tripoli ainsi qu'à Benghazi dans l'est du pays pour tenter de reconquérir ces deux plus grandes villes libyennes. Et selon plusieurs sources concordantes, un avion a tiré deux missiles sur l'aéroport de Mitiga, contrôlé par les milices de Fajr Libya, qui sont hostiles au gouvernement reconnu d'Abdallah al-Theni. L'attaque a été revendiquée par les forces loyales au général Khalifa Haftar, appuyées par celles du gouvernement du Premier ministre d'Abdallah Al-Theni reconnu par la communauté internationale. Une ville clé dans l'ouest du pays aurait été ainsi reprise par des milices progouvernementales alors que depuis la reprise de ces combats il y a un mois, au moins 356 personnes ont été tuées, selon des sources médicales.

Lors de la reprise de ces combats, le Général Haftar avait revendiqué des raids aériens menés à Tripoli contre les miliciens de Fajr Libya mais ces derniers avaient accusé l'Egypte et les Emirats arabes unis d'être derrière ces frappes. Réagissant aux dernières frappes aériennes qui ont visé le seul aéroport encore en service à Tripoli, le Premier ministre du gouvernement auto-proclamé, Omar Al

Hassi, a annoncé qu'il est forcé de s'engager dans une guerre qu'il a promis de gagner. Il a déclaré que ses autorités sont confrontées à un ennemi qui dispose de beaucoup d'armes et du soutien des puissances régionales.

Depuis la chute en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi, des factions politiques rivales - y compris les milices qui ont refusé de se dissoudre - se battent les uns contre des autres pour le contrôle de la Libye. Résultat : les autorités de transition ont échoué à asseoir leur emprise sur un nombre de milices, notamment islamistes, qui font la loi en Libye, un pays actuellement plongé dans le chaos. D'ailleurs Tripoli, la capitale, était tombée aux mains de Fajr Libya, une coalition de milices de l'ouest du pays, qui en a chassé les milices rivales de Zentan et installé un gouvernement parallèle. Gravement endommagé dans ces combats, l'aéroport international de Tripoli avait dû être fermé et la base militaire de Mitiga, dans l'est de la capitale, avait alors été ouverte au trafic civil. C'est donc du fait de ces violences que le gouvernement et le Parlement reconnus internationalement se sont réfugiés dans l'est du pays, loin de la capitale.

Rappelons que Benghazi est le berceau des manifestations de 2011 qui ont conduit au renversement de l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. La ville a fait face à une tragique escalade de la violence et est devenue une importante base des extrémistes en Afrique du Nord depuis que l'ambassadeur des Etats-Unis en Libye y a été tué en 2012.

Nestor N'Gampoula

XV^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Abdou Diouf a présidé la dernière session du Conseil permanent sortant

Le secrétaire général sortant de la Francophonie, Abdou Diouf a ouvert pour la dernière fois, au Centre international de conférences de Dakar, les travaux de la 93^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

Dans son mot de circonstance, Abdou Diouf a appelé à un approfondissement judiciaire sur le plan pénal dans la lutte contre le terrorisme. Il a également fait le point sur les crises africaines et sanitaires liées à l'épidémie Ebola qui touche deux pays francophones, la Guinée et le Mali.

En ce qui concerne les crises, Abdou Diouf s'est réjoui de la transition qui vient d'être amorcée au Burkina Faso. Il s'est dit par ailleurs préoccupé de la situation sécuritaire toujours fragile en République centrafricaine (RCA), et l'absence de dialogue politique et réconciliation, aggravée par la fragmentation de l'autorité de l'Etat et a appelé à la mobilisation des partenaires interna-

tionaux. Le secrétaire général de la Francophonie s'est par contre félicité du retour du Mali, de la Guinée-Bissau et de Madagascar au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et a insisté sur le respect des institutions constitutionnelles, selon les accords de Bamako en 2000.

Abdou Diouf a insisté sur le thème du XV^e sommet de la Francophonie « femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix et acteurs de développement ». Il a insisté sur le renforcement du droit des femmes et des enfants, et l'emploi des jeunes dans l'espace francophone. La paix et le développement passent, dit-il par l'emploi et la prise en compte des droits des femmes, des enfants et la démocratie. Sur les questions économiques, le secrétaire général sortant de la Francophonie a fustigé les fonds voutours.

De notre envoyé spécial à Dakar, Noël Ndong

Une formation policière dans la lutte contre la violence faite aux femmes

Cette formation est une oeuvre conjointe de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Réseau international francophone de formation policière (Francopol). Elle a été organisée à Lomé au Togo. Organisée sous le thème, « les enjeux de la formation policière dans la lutte contre la violence

faite aux femmes », la rencontre de Lomé a réuni une centaine de participants, issus des structures de formation policière d'Afrique de l'Ouest, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans le cadre du soutien apporté par l'OIF à la

gouvernance démocratique des systèmes de sécurité, tout en ayant pour objectif de contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action sur les violences faites aux femmes, adopté par les ministres et chefs de délégation de la Francophonie.

De notre envoyé spécial à Dakar, N.Nd.

BANGUI

Une émeute dans la prison de Ngarangba paralyse les activités dans le 7^e arrondissement

Une émeute des prisonniers de la maison d'arrêt de Ngarangba a bouleversé toute la journée de lundi 24, les activités dans les alentours de cette maison carcérale. D'après le témoignage des habitants, il s'agirait des prisonniers qui protestaient contre le décès d'un des leurs. Version non confirmée par le régisseur de la prison de Ngarangba qui n'a pas voulu se prononcer sur l'événement.

Pour un jeune photographe qui a témoigné sous couvert de l'anonymat, ce sont les coups de feu qui ont remplacé le chant des coqs dans leur secteur aujourd'hui. « Je ne suis pas voisin direct de la prison de Ngarangba mais ce matin, je commençais à entendre les coups de feu et m'interrogeais. Nous étions sur un taxi-moto à la hauteur de la prison, nous avons vu un casque bleu tomber après avoir reçu une balle. Peu de temps après, un jet de grenade depuis l'intérieur de la prison a encore atteint un autre soldat onusien », a raconté le témoin.

« De l'extérieur, nous écoutons les bruits de casse et les autres dégâts commis à l'intérieur de la prison. Il paraît que les prisonniers ont réussi à défoncer trois portes de l'intérieur mais ils n'arrivaient pas à sortir », a raconté un étudiant, obligé de rester à la maison à cause de la circulation bloquée. Il a précisé toutefois qu'à partir de 11h, les choses commençaient à se calmer après un dialogue entre un délégué des prisonniers et les soldats de la Minusca. L'émeute au sein de la prison centrale de Ngarangba a entraîné l'arrêt de la circulation et la paralysie des activités dans les environs. Ni la représentation onusienne ni les autorités centrales n'ont encore fait une déclaration officielle à ce sujet.



TOTAL CONGO INAUGURE SA NOUVELLE STATION À NGO

Le 31 Octobre 2014, Total Congo a procédé à l'inauguration officielle de la station TOTAL Ngo Sud, en présence de Médard Tsielako, maire de la communauté urbaine de Ngo dans le département des Plateaux, du secrétaire général de la sous-préfecture de Ngo, des autorités locales, des prestataires qui ont intervenus dans la réalisation de ce projet, des clients et de certains riverains.

Après la minute sécurité faite en lingala par Alain Brice Batoumoueni, responsable HSEQ&DD de Total Congo, le maire a d'abord fait observer une minute de silence en mémoire de feu Christophe de Margerie, Président directeur général du groupe Total, décédé dans la nuit du 21 octobre dernier dans un accident d'avion, à l'aéroport Vnukovo de Moscou, dans l'exercice de ses fonctions. Il a ensuite remercié Total pour ce beau bijou qui fait désormais la fierté de Ngo.

Leyric Nganga, superviseur Travaux de Total Congo, a pour sa part donné un aperçu des aspects techniques du projet qu'il a mené de main de maître, qu'il s'agisse des importantes capacités de stockage avec des cuves à double enveloppe, de la baie de graissage pour l'entretien des véhicules, sans oublier la boutique avec toutes ses commodités, dont des sanitaires adaptés également aux personnes à mobilité réduite (handicapés). Cette station est construite selon la nouvelle image des stations Total qui se caractérise notamment par les couleurs, les auvents, le nouveau design de la boutique, etc.

Dans son allocution, Anne-Françoise Degryck, directrice générale, a parlé de la volonté de Total Congo de se déployer, aussi bien dans les grandes agglomérations que dans l'intérieur du pays, pour ainsi développer son réseau de stations-service et toujours être près de ses clients en leur permettant d'avoir accès à l'énergie à moindre coût, avec la commercialisation des lampes solaires Awango, des lubrifiants et des carburants Effimax au même prix que les carburants ordinaires.

La coupure du ruban symbolique et la visite de la station ont suivi avec l'animation du groupe folklorique « Ngouma système ».

En parallèle de la construction de la station, Total Congo a organisé une session de sensibilisation à la sécurité routière, au profit des instituteurs et des élèves des écoles primaires de Ngo (Prosper Ngandzion A et B, Intégration et Saint Joseph).

Ce programme « En route pour ta sécurité » se fonde sur trois leçons élaborées avec des experts de la sécurité routière et de l'enseignement, pour expliquer les fondamentaux de la sécurité routière aux plus jeunes, autour d'activités ludo-pédagogiques. Total Congo fournit le matériel pédagogique et forme les instituteurs, qui mettent en œuvre le programme dans leurs classes. Plus de 2400 élèves de CM 1 et CM2 ont déjà été formés avec le cube sécurité routière Total au sein des écoles congolaises.

En marge de l'inauguration de la station de NGO s'est tenu l'atelier de restitution des connaissances acquises sous la forme d'une animation ludique et une remise des diplômes à 200 élèves des différentes écoles par M. Hyacinthe GALY, inspecteur de l'enseignement primaire du département des Plateaux, les autorités locales de Ngo et la directrice générale de Total Congo.



Vue de la station Total NGO SUD



La directrice générale de Total Congo et le Maire de Ngo coupant le ruban symbolique



Les élèves et l'instituteur pendant l'atelier de restitution



La directrice générale de Total Congo, les autorités locales et les enfants sensibilisés

Tél. BZV : 00 242 06 660 65 26 –
 Tél. PNR : 00 242 06 660 65 27
 Raison sociale : TOTAL CONGO S.A.
 Société Anonyme au capital de 10 000 000 CFA
 Adresse du siège social : Rue de la Corniche –
 BRAZZAVILLE – REP. DU CONGO RCCM n° 07-B-302 –
 NIU : M 2005110000197159

CENTRAFRIQUE

Les chrétiens catholiques volent au secours des ex-Séléka de Bangui

L'archevêque de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, à la tête d'une forte délégation des chrétiens, femmes et hommes confondus de l'église catholique, a effectué le lundi 24 novembre une visite sur le site des Séléka du Camp BEAL pour apporter une aide aux ex-rebelles.

Ce don composé de nourriture préparée et distribuée sur place, a été convoyé par des véhicules mobilisés par CARITAS-Centrafrrique. Pour l'Archevêque de Bangui, la visite de la délégation de l'église catholique dans ce site est riche de plusieurs enjeux. « Ici au Camp BEAL, vivent des hommes, des femmes et des enfants. Pour moi en tant qu'homme de Dieu, tous sont des enfants de Dieu, des êtres que le Seigneur a créés à son Image et que j'ai

l'obligation de rencontrer. » a, déclaré Mgr Dieudonné Nzapalainga.

A propos de l'initiative de l'église catholique, l'Archevêque a indiqué qu'il ne pouvait pas rester indifférent à la misère de ses compatriotes. « Déjà, il y a trois jours, j'étais passé par là et j'ai vu la misère de tout ce monde qui est ici. Je ne pouvais pas rester indifférent. C'est pourquoi, j'ai lancé un appel à tous les chrétiens de l'église catholique, en leur disant qu'il est temps que nous venions à la rencontre de nos frères. Car dans l'évangile de Matthieu au chapitre 25, il est dit que si vous donnez un habit à un petit, c'est à Jésus que vous l'avez fait. Pour nous chrétiens aujourd'hui, Jésus prend le visage de tous gens qui sont là », a-t-il expliqué.

Commentant ce geste, un prêtre s'est exprimé en ces termes : « Ce n'est pas la prière que Nzapalainga est allé faire au Camp BEAL. C'est vrai que l'homme ne vit pas que de pain ; mais le pain est indispensable à l'intégrité physique de l'homme. »

Les conditions de vie dans ce camp sont non seulement précaires, mais aussi à peine supportables. « Notre première difficulté ici, c'est la faim et la santé. On nous a apporté à manger et fait venir des médecins pour nous soigner, je suis très contente. J'émetts aussi le vœu que les Centrafricains puissent pratiquer le pardon en vue de favoriser la réconciliation dans notre pays », a déclaré Nina Ringui, soldat gardienne de la paix cantonnée depuis le 5 décembre 2013. Elle

a relevé que ce genre de geste peut contribuer au retour de la paix en Centrafrique.

« Les Centrafricains doivent reconstruire la RCA qui est très en retard par rapport aux autres pays parmi lesquels tous ces voisins. Je profite de cette occasion pour demander à tous mes frères de laisser les vieilles pratiques d'enlèvement, de torture, etc. qui n'honorent pas notre pays. », a souligné pour sa part le commandant du site de Camp BEAL, Rodrigue Yamendji.

Pour faire face aux multiples besoins des personnes qui vivent au Camp BEAL, le Père Patrick Mbea projette l'installation d'une école transitoire pour la centaine d'enfants répertoriés sur place avec la perspective d'étendre l'initiative aux autres sites de cantonne-

ment et d'autres camps des déplacés internes de Bangui. « Nous sommes en train de recenser ces enfants pour voir avec le concours de certains partenaires comme l'Unicef, la Minusca, comment faire pour ouvrir des classes d'instruction de ces enfants », a-t-il précisé. Le prêtre a ajouté que d'autres sites de la capitale seront visités, notamment le Camp RDOT où se trouvent des Anti-balaka. Le Camp BEAL abrite depuis le 5 décembre 2013, 847 soldats de l'ex Séléka. Au début du mois, ces soldats avaient menacé à faire exploser le dépôt des munitions du Camp BEAL, protestant contre le processus de leur transfèrement en provinces. Ils ont aussi dénoncé les mauvaises conditions de vie dans ce site.

Fiacre Kombo (stagiaire)



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALAIRE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Mariages et Fêtes)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

540 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarifs au départ de Brazzaville, aller/retour, disponibles jusqu'au 15/12/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 10/11/2014. Envolez vous entre le 08/10/2014 et le 15/12/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

Michel Djotodia visé par une sanction de l'ONU

Selon le groupe d'experts de l'ONU, l'ancien président centrafricain Michel Djotodia mène depuis son exil à Cotonou des actions visant à nuire au processus de Brazzaville. Tout comme son prédécesseur François Bozize sanctionné par le Conseil de sécurité, le chef de l'ex seleta encoure le gel des avoirs et l'interdiction de voyage.

L'ancien président centrafricain est désormais dans le viseur du Conseil de sécurité des Nations unies. Le nom de Michel Djotodia en tête d'une liste des personnes qui pourraient être sanctionnées par l'ONU dans les jours qui suivent.

Les experts onusiens accusent Michel Djotodia non seulement, de vouloir entraver l'accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet dernier, mais également de continuer à pousser ses partisans contre le gouvernement de transition. Ils souhaitent que l'ex président soit inscrit sur la liste noire de l'ONU. Les sanctions que risque M. Djotodia, sont le gel des avoirs financiers et l'interdiction de voyager à l'étranger.



Michel Djotodia

D'après une source onusienne proche du dossier, Michel Djotodia et sept autres personnalités centrafricaines pourront être sanctionnés. Leurs noms figurent dans un fichier encore confidentiel que le groupe d'experts veut soumettre au Conseil de sécurité de l'ONU. A en croire la même source, le fichier contient également le nom des trafiquants de ressources naturelles et deux compagnies de diamants, Badica en Centra-

frique et Kardiam en Belgique. Notons qu'au stade actuel de procédure de sanction, la décision n'est pas effective. Selon ces experts, le Conseil de sécurité va d'abord juger s'il est utile de punir Michel Djotodia, comme François Bozizé, ou maintenir le cap de la menace jusqu'au Forum de Bangui en janvier pour le pousser à s'impliquer dans la réconciliation nationale.

Fiacre Kombo (stagiaire)

BANGUI

La population sensibilisée à l'Accord de cessation des hostilités

Plus de 2000 personnes venues des divers quartiers de la ville de Bangui, ont été sensibilisées à la cessation des hostilités. Démarrée depuis samedi 22 novembre au carrefour de SICA et Benz-vi, l'activité menée par le ministère de la Communication et de la Réconciliation en partenariat avec les agences des Nations Unies se poursuit encore dans la capitale.

Il s'agit de vulgariser les accords de cessation des hostilités signé à Brazzaville. José Mésongo, chargé de mission de la réconciliation nationale au ministère de la Communication estime qu'il est important de faire connaître le document, car selon lui, « la majorité des Centrafricains n'ont pas pris connaissance de cet accord. C'est pourquoi cette campagne a été organisée en vue d'amener la population à prendre connaissance du contenu de cet accord ».

Le chargé de mission espère par ailleurs que cette manifestation permettra à la population de Bangui, d'être informée d'une part, de l'accord entre les différentes parties signataires et d'autre part, des responsabilités

qui les incombent. « Il y a de cela plusieurs mois que cette crise perdure. Ainsi, je lance un vibrant appel aux Centrafricains, précisément aux parties en conflit de baisser les armes. Nous devons nous unir et dialoguer », a lancé José Mésongo.

Des participants à cette campagne ont mis l'accent sur le pardon, la tolérance et la non-violence pour un nouvel espoir. Ils déplorent par ailleurs des actes de violence qui persistent en-

Centrafrique. Il y avait 180 participants et la population centrafricaine est de 4,5 millions d'habitants. Il fallait vulgariser l'accord et les 10 articles qui le constituent », a-t-il expliqué.

« Les groupes militaro-politiques qui ont signé le document au nom de leur groupe doivent expliquer au retour à Bangui, aux hommes armés le contenu du document afin qu'ils puissent le respecter. Tout cela est un mécanisme

« la majorité des Centrafricains n'ont pas pris connaissance de cet accord. C'est pourquoi cette campagne a été organisée en vue d'amener la population à prendre connaissance du contenu de cet accord ».

core. Ceci, malgré la signature de l'accord de cessation des hostilités qui a eu lieu à Brazzaville.

Roch Moloto Akenguemba, membre de la commission de suivi de l'application de l'accord de Brazzaville, a expliqué que la non-cessation des hostilités sur le terrain est due à la non vulgarisation des accords de Brazzaville. « Lorsqu'on a signé les accords à Brazzaville, il a été question de les vulgariser à notre retour

qu'il faut mettre en place pour que l'information arrive aux derniers combattants, de telle sorte que les idées de violence qu'ils avaient puissent être bannies », a ajouté Roch Moloto Akenguemba.

Malgré la signature de l'accord de cessation des hostilités, le 23 juillet à Brazzaville les hostilités entre les communautés et les belligérants n'ont pas totalement cessé.

KABO

Plainte de la population suite à la flambée des prix des produits de première nécessité

Les produits de première nécessité et les denrées alimentaires sont devenus chers sur le marché de Kabo (nord-ouest). La dégradation des routes entre Kabo- Batangafo et Kabo- Kaga-Bandoro est la principale cause.

« Nous avons un sérieux problème de ravitaillement en produits tels que le sel, le sucre, le riz et le savon. Le prix d'une cuvette de manioc est passé à 5000f CFA. Les routes sont impraticables, l'insécurité bat son plein. On peut dire que la ville de Kabo est isolée », a déploré un habitant.

En plus de la dégradation des routes, la fermeture de la frontière entre la Centrafrique et le Tchad entrave le flux des marchandises. « Nous demandons au gouvernement de négocier la réouverture de ces frontières, et aux ONG de nous venir en aide », a lancé la même source.

Dépourvus de tout, les habitants demandent au gouvernement de reconstruire les routes construites depuis 1984. Les commerçants ne peuvent plus emprunter ces voies.

« Une aide en produits vivriers et manufacturés de la part des humanitaires soulagerait la souffrance de cette population », a estimé une autorité locale.

La ville de Kabo est l'une des villes du nord, frappées de plein fouet par les récentes violences.

BOALI

Un adolescent tué dans un accident de circulation

Un garçon de 11 ans a été tué, au village Gbago situé à 33 kilomètres sur l'axe Boali-Bangui. Un décès lié à un accident de circulation qui s'est produit dans ce village. Les habitants exhortent les conducteurs à plus de vigilance sur cet axe.

L'accident est survenu le samedi 22 novembre aux environs de 19 heures, suite à un excès de vitesse, d'après les témoins. Il s'agit d'un véhicule de la Société d'Etat de gestion des abattoirs en provenance de Bossembele à destination de Bangui. L'enfant âgé de 11 ans a succombé sur le coup.

Le chauffeur ne s'est pas arrêté. Il s'est rendu directement à la barrière de la Minusca de peur d'être lynché par la population.

Les habitants des villages qui longent cette route nationale n°1 se plaignent toujours de la conduite des gros camions en provenance du Cameroun. Pour le chef du village Gbago, une prise de conscience des conducteurs s'avère nécessaire pour éviter ces pertes en vie humaine.

«la crise militaro-politique est la principale cause d'affaiblissement de la mairie», selon Hyacinthe Wodebode

Longtemps critiquée pour son inaction, la mairie de Bangui sort de son silence et présente ses difficultés à pouvoir redorer la ville, depuis les dernières crises dans le pays. Une conférence de presse tenue lundi 24 novembre a permis à la présidente de la délégation spéciale de la ville de Bangui, Hyacinthe Marie de Fatima Wodebode de faire ses mises aux points.

Pour la présidente de la délégation spéciale de la ville de Bangui, la crise militaro-politique est la principale cause d'affaiblissement de la mairie centrale. « Je suis choquée tout comme mes compatriotes de la situation d'insalubrité dans laquelle se trouve la ville de Bangui. La mairie n'a pas de corbillard, de vidangeuse ni de benne permettant d'enlever les ordures dans la ville. C'est une situation qui me préoccupe beaucoup », a fait savoir Hyacinthe Marie de Fatima Wodebode. Selon Guy Bertrand Motondo, receveur, la mairie ne dispose pas à l'heure actuelle de moyens financiers nécessaires à son fonctionnement.

« La mairie, du point de vue financier, est soumise au principe de comptabilité publique. L'un des principaux facteurs qui ont fait que la mairie soit dans l'incapacité de pouvoir mettre la propriété dans notre cité, est le point financier. Aujourd'hui, la maigre ressource dont dispose la mairie est utilisée à 80% pour faire face à des dettes. Nous continuons semaine par semaine à payer progressivement l'argent que la mairie doit aux travailleurs temporaires », a précisé ce dernier.

Sur le terrain, dit le maire, la mairie ne parvient pas à mobiliser des ressources dans les différents marchés. Beaucoup de gens ne veulent pas payer des taxes communales avec la montée de l'incivisme.

La Centrafrique devait en octobre dernier accueillir une conférence des maires francophones visant à accompagner la mairie de Bangui dans ces actions, malheureusement, les dernières violences du 8 octobre ont fait foirer cette rencontre importante, à en croire les responsables de la mairie centrale. Cette conférence pourrait se tenir du 15 au 17 décembre, à condition que la situation sécuritaire soit stable.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

SALON DU LIVRE DE BRAZZAVILLE

La deuxième édition présente une programmation riche et variée

La deuxième édition aura lieu du 5 au 7 décembre prochain à la mairie centrale de la ville capitale. Le Salon du livre de Brazzaville est le lieu de la culture pour tous, le lieu de célébration du livre par excellence

Présidé par le député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, le deuxième Salon du livre de Brazzaville, qui a pour thème général : «La culture pour émerger», est consacré à la promotion de la femme. Marie-Françoise Moulady Ibovi (grand prix des arts et des lettres 2012) est l'invitée d'honneur.

L'arbre à livres étant planté, la deuxième édition présente une programmation riche et variée, mais simplifiée, entre littérature, histoire et sociologie congolaise ; une sociohistoire du livre au Congo, mettant à profit la profonde connaissance de la culture congolaise ; connaissance indispensable pour le développement et l'ouverture au monde... Car la culture est un maillon fort du développement. C'est ainsi que ce salon va s'articuler autour d'échanges possibles, entre l'écrivain et le lecteur, l'écrivain et l'éditeur, le lecteur et l'éditeur... ponctués par des moments de dédicaces de livres par les auteurs présents au Salon.

Des déclamations de textes littéraires, et des clins d'œil divers seront faits au livre, au lecteur et à l'auteur ; pour que le livre compte toujours... au Congo. Hormis la vente des livres par les éditeurs et libraires de la place, une Foire du livre nommée la Culture pour tous (une brocante du livre, échanges, dons, ou vente de livres au franc symbolique). Le Prix Jean Malonga

(roman), le prix Jean-Baptiste Tati-Loutard (poésie) et le prix Sony Labou Tansi (théâtre) y seront lancés. Un prix pour l'essai sera également lancé.

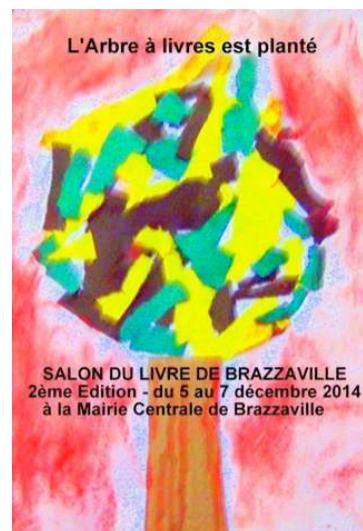
Trois sous-thèmes consacreront la programmation du salon du livre

Le premier sous-thème est la lecture pour émerger. Ce sous-thème sera débattu le premier jour, c'est-à-dire le 5 décembre, tout de suite après la cérémonie d'ouverture. Un hommage à la lecture sera fait par Marie-Françoise Moulady Ibovi, sur Porte des Fruits. Puis s'en suivra Lecture de la Négritude, A Césaire ce qui est à Césaire : Aimé Césaire Congolais ! Ce cahier d'un retour au pays natal, sera présenté par François Ondaye Akera, directeur de la Bibliothèque nationale du Congo ; puis Discours sur le colonialisme (p38-41), par Antoine Bienaimé Obam'Ondon, écrivain ; ainsi que Discours sur la Négritude, par Hugues Eta, écrivain. L'après-midi de ce 5 décembre, interviendra la lecture de Cœur d'Aryenne (page 72- Mambéké est inscrit - page 74) - (pages 187-188) par Gilda Moutsara, écrivaine (page 82-84). Puis s'en suivra la lecture des Textes de Calissa Ikama, par Monique Alfred Ondzé-Abouem, écrivaine et Rita Lokanga, étudiante Oh Table Ronde !...

La première table ronde portera sur Les Congolaises et la lecture

et l'écriture... Elle sera animée par François Ondaye Akera ; Mukala Kadima Nzuzi, éditeur ; Jackson Mackiozy, éditeur et Motsé Akanati, éditrice, sous la modération de Patricia Pissa, artiste et éditrice. La deuxième portera sur : La Littérature congolaise Jeunesse existe-t-elle ? Elle sera animée par Jussie Nsana, bédéiste ; Célia Mboukou, étudiante ; Rita Lokanga, étudiante ; Carine Yidika, écrivain ; sous la modération de Raïtel Yengo, journaliste Radio Mucodec.

Le deuxième sous-thème prévu pour le 6 décembre portera sur : L'écriture pour émerger. Il y aura des ateliers d'écritures sur : écrire un roman, écrire de la poésie, écrire une nouvelle, écrire un essai... à quel prix ? Puis il y aura trois table-rondes en début d'après-midi, dont l'une portera sur : Et Dieu créa la Femme ! Elle sera animée par Alice Vallette ; Paule Etoumba ; Marie Léontine Tsibinda-Bilombo (toutes premières écrivaines congolaises) ; Alima Madina, écrivaine ; Marie-Françoise Moulady Ibovi, écrivaine ; Jussie Nsana, bédéiste ; Magalie Makita, écrivaine ; sous la modération de Gilda Moutsara, professeure de français. Et la deuxième portera sur : L'écrivain et la politique. Elle sera animée par Anatole Collinet Mackosso, écrivain ; Charles Zacharie Bowao, écrivain ; Maxime Ndebeka, écrivain ; sous la modération de Oliviane B, journaliste à la chaîne de télévision MNTV. Enfin la troisième portera sur : La plume du Soldat ou le Soldat de la plume. Cette table ronde sera animée par les généraux Benoît Moundélé-Ngolo, écrivain ; Emma-



nuel Ngouélondélé-Mongo, écrivain et Emmanuel Eta-Onka, écrivain ; sous la modération de Ninelle Balenda, professeur de français. Le dernier sous-thème portera sur : Mémoire pour émerger. Les participants tabletront sur Questions pour un Gagnant. Il sera également organisé des focus sur le livre numérique avec les Editions Plus ; puis sur la Bande dessinée avec Jussie Nsana.

La première table de cette troisième et dernière journée portera sur la première œuvre littéraire congolaise d'expression française, Du fleuve Congo à la Seine - de la Seine au Fleuve Congo : Carnet de Voyage de Jean Malonga. Elle sera animée par Aimé Bedel Eyengué, écrivain sous la modération d'Alexis Bongo, écrivain et journaliste. Puis s'en suivra la deuxième table ronde qui portera sur : Aux âmes sang bleu la patrie redevable. Dix minutes seront accordées à chaque

écrivain pour parler de ces illustres. Hugues Eta, écrivain, parlera de Tchicaya Utam'si ; Noël Kodja Ramata, écrivain, parlera d'Antoine Letembet Ambily ; Pierre Ntsemou, écrivain, parlera de Jean Pierre Makouta-Mboukou ; Mohondabeka, universitaire, parlera de Sylvain Bamba ; Serge Eugène Ghoma-Bou-banga, écrivain, parlera de Jean Baptiste Tati-Loutard ; Mireille Opa, directrice adjointe du salon du livre de Brazzaville, parlera de Lheyet Gaboka ; Tity- Bonheur Basseka, écrivain, parlera de Sony Labou Tansi ; Ramsès Bongolo, écrivain, parlera de Léopold Pindy-Mamanso ; Aimé Bedel Eyengué, écrivain, parlera de Daniel Biyaoula. On évoquera également Léopold Congo- Mbemba et Richard Gérard Gambou. La deuxième table ronde portera sur Qui était Calissa Ikama ? Elle sera animée par la présidente de la Fondation Calissa Ikama, Yolande Ketta-Mbanguid.

La cérémonie de clôture interviendra à 18h00 à l'issue du Focus qui portera sur : Mécènes où êtes-vous ? Il sera présenté par Mireille Opa. S'adressant aux hommes de la culture le 31 octobre dernier, Hugues Ngouélondélé, maire de la ville de Brazzaville disait : « Aux hommes de la Culture, je dis : Il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir. Il ne suffit pas de pouvoir, il faut oser. Il ne suffit pas d'oser, il faut faire. Il ne suffit pas de faire, il faut durer... » Notons que le soutien des sponsors, mécènes, bienfaiteurs et bénévoles est vivement attendu pour la réussite de cette deuxième édition.

Bruno Okokana

TOTAL E&P CONGO

Pierre Jessua, Directeur Général, et Robert Ponsy, Secrétaire Général, intronisés dans leurs nouvelles fonctions après un rituel traditionnel

Les nouveaux membres du management de Total E&P Congo, Pierre Jessua et Robert Ponsy, ont été intronisés dans leurs nouvelles fonctions le lundi 17 novembre à Djéno, après un rituel traditionnel Vili couramment appelé « Tchikandji Tchidjeno ». Cette cérémonie d'intronisation s'est déroulée en présence de Michel Nzaou Moutou, maire du sixième arrondissement Ngoyo et des membres de la communauté de Djéno

Ce rituel traditionnel, mené conformément aux us et coutumes, avait pour objectifs de présenter les nouvelles personnalités de la filiale à l'ensemble de la communauté et de leur permettre de recevoir les bénédictions nécessaires à la bonne conduite de leur mission. En effet, lors de cette cérémonie, les initiés au Tchikandji Tchidjeno ont invoqué leurs ancêtres pour qu'ils assistent les nouveaux membres du management de Total E&P Congo en leur donnant de la force, de l'intelligence et de la chance pour diriger au mieux la filiale.

Le rituel a eu attrait à un baptême traditionnel exécuté autour d'une danse mythique et mystique. Douces-amères, colas, bonbons, biscuits, vin rouge, Négrita, et vin de palme sont entre autres ingrédients qui ont servi à ces initiés, toutes habillées en rouge, d'implorer

l'assistance de leurs mannes. Au cours de cette cérémonie, les sages de Djéno ont remis une canne de commandement au nouveau directeur général de Total E&P Congo, symbole du transfert du



pouvoir ancestral, tout en exprimant leur satisfaction pour les projets que la société a déjà réalisés au bénéfice de la communauté de Djéno et de ses environs.

Pour leur démontrer qu'il faisait désormais partie de la grande famille de Djéno, Pierre Jessua a, dans son mot de cœur, remercié en langue Vili, toute la population de cette contrée avant de leur

rappeler qu'il était d'une part satisfait de l'accueil qui lui était réservé et d'autre part animé d'une grande émotion. Après sa présentation aux autorités

administratives et politiques des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, et également aux sociétés partenaires, prestataires de services ainsi qu'aux membres de la société civile, il était question pour Pierre Jessua, conformément à la tradition vili, d'emboîter le pas de ces prédécesseurs.

Pour l'histoire, Pierre Jessua est, depuis le 28 août dernier, le directeur général de Total E&P Congo. Il succède à Babak Bagherzadeh et devient également le représentant du groupe Total au Congo. Diplômé de l'Ecole centrale de Marseille (France) et de la « Cranfield university » où il s'est spécialisé en « underwater technology », Pierre Jessua intègre le groupe Total en 1996. Il est spécialiste de la conduite de projets gaziers et pétroliers, une expertise qu'il a développée sur des projets en Indonésie (Tunu) et en Argentine (Carina-Aries) et plus récemment sur le fameux projet Usan du Nigéria.

Ancien directeur de la Division « Projets et construction » au siège de l'exploration et production du groupe Total, Pierre Jessua a une très bonne connaissance des projets en cours au Congo, notamment celui de Moho-Nord.

BENI

Des rebelles ougandais de l'ADF ont encore massacré des civils

Ce nouveau carnage vient alourdir le bilan des personnes tuées dans l'espace d'un mois et demi, passant de cent à plus de deux-cent personnes tuées.

La population de Béni est encore loin d'humer l'air frais de la paix. Le récent passage dans cette partie du pays du Chef de l'Etat assorti des menaces directes vis-à-vis des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), responsables présumés des derniers massacres survenus dans ce territoire, n'a hélas pas contribué à y restaurer la paix. Bien au contraire, ces forces négatives ont repris de plus belle leur entreprise criminelle, tuant et saccageant tout sur leur passage comme pour afficher leur volonté à persévérer dans le mal. Pas plus tard que le jeudi 20 novembre dernier, ces rebelles ougandais se sont encore illustrés par une série d'attaques à l'arme blanche contre des populations civiles. Des machettes, des hoes et autres objets tranchants ont été utilisés pour abattre une population sans défense et visiblement livrée à la merci de ces barbares dont la cruauté dépasse tout entendement. Alors que les cicatrices des derniers massacres d'Eringeti, de Mayi Moya, d'Oïcha, de Ngadi, de Munzambayi et autres villages environnants étaient en-

core béantes, ce nouveau carnage vient rejeter dans la torpeur les habitants de ce coin du pays qui ne savent plus à quel saint se vouer. Le bilan des tueries du 20 novembre sont contradictoires selon les sources. Si pour le vice-gouverneur du Nord-Kivu, cinquante à quatre-vingt personnes auraient péri suite à ces attaques, la société civile locale elle fait état d'une centaine de morts. Dans les villages de Tepoimba et Vemba, à dix kilomètres de Mavivi, en groupement de Batangi-Mbau où ces atrocités ont été commises, c'est la consternation. L'on indique que ce bilan peut toujours s'alourdir étant donné que des corps jetés dans des fosses communes sont en train progressivement d'être découverts dans la brousse.

En tout état de cause, le bilan avancé ça et là par diverses sources oscille entre quatre-vingt et cent victimes. Ce nouveau carnage porte à plus de deux-cent le nombre de civils tués dans cette zone de la province du Nord-Kivu où depuis le mois d'octobre, l'on note une avalanche des tueries. A ce jour, l'on dénombre près de deux cent civils tués par la horde ougandaise alors que le gouvernement continue à brandir le spectre de la menace sur les ADF qui ne s'en émeuvent outre mesure.

Alain Diasso

RELIGION

L'Église Kimbanguiste reste christocentrique

La réaffirmation de cette foi a été faite par les membres de l'Église de Jésus-Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu (EJCSK) dans une mise au point signée par deux des chefs spirituels adjoints de cette confession religieuse et lue au cours du culte du 23 novembre à Monkoto.

Dans cette réaction, l'EJCSK s'est insurgée contre « des enseignements erronés vulgarisés par les pseudo kimbanguistes », en appelant toutes personnes se réclamant de Kimbangu de se conformer à son enseignement authentique tel que pratiqué par ses trois fils. Pour cette confession religieuse, les tenants de ces enseignements n'ont qu'un seul objectif : « faire de Kimbangu un fonds de commerce et dévier les enfants de Dieu de la voie du salut ».

Les membres de cette Église ont fait remarquer que depuis quelques temps, des personnes, groupes et organisations religieuses congolaises « opportunistes se réclamant de Simon Kimbangu ont déclenché une gigantesque et vigoureuse campagne médiatique de dénigrement et de faux enseignements » sur ce qu'aurait enseigné cet envoyé de Dieu. Les Kimbanguistes ont, en effet, noté, contrairement à ces enseignements qui disent que Simon Kimbangu n'est pas né d'un homme et d'une femme mais qu'il est sorti du néant et que ce dernier est effectivement né le 12 septembre 1887 de Kuyela, son père, et Luezi, sa mère. Il a, à son tour, avec son épouse Muilu Marie, eu trois enfants dont Charles Kisolokele, Salomon Dialungana et Joseph Diangienda que d'aucuns tiennent pour ses neveux. Pour s'en convaincre, les Kimbanguistes citent des sources « concordantes et fiables » dont l'État colonial belge, sa famille, ses amis, ses contemporains, ses collaborateurs sacerdotaux. « C'est en sa qualité de fils biologique de Simon Kimbangu que

Charles Kisolokele, âgé de sept ans, a comparu devant el conseil de guerre de Thysville, en septembre 1921, dans le cadre du procès de son père. De même que Muilu Kiawanga et ses deux enfants furent placés en résidence surveillée en Nkamba pendant de longues années », ont-ils soutenu.

Envoyé de Jésus-Christ

Les Kimbanguistes ont également rasuré sur leur foi en Jésus-Christ et en la Bible, comme parole de Dieu révélée. Contrairement à ceux qui soutiennent que Simon Kimbangu ne s'est jamais servi des Saintes Écritures tout au long de son ministère et qu'il n'avait pas foi en Christ, ils ont fait observer que celui-ci était Chrétien protestant de la Baptist Missionary Society, baptisé en 1915, avec son épouse, et qu'il sera, peu après son baptême, élevé au rang de catéchiste dans ladite mission. « Tout au long de son ministère, il a témoigné et enseigné Jésus-Christ dont il ne cessait de déclarer à tous qu'il était son envoyé », ont-ils affirmé. Alors que citant les écrits de ses secrétaires, les témoignages de ses fidèles et de ses collaborateurs sacerdotaux, ils ont confirmé que la Bible fut l'unique livre d'enseignement et de chevet de Simon Kimbangu.

Par ailleurs, il a également été noté que l'Église Kimbanguiste est une Église d'inspiration divine fondée à N'kamba, le 6 avril 1921, par Simon Kimbangu. Affirmation qui contredit ceux qui garantissent que cette personnalité n'a jamais créé une Église chrétienne et que l'EJCSK dans sa configuration actuelle est une fabrication de Joseph Diangienda, sous l'influence du catholicisme, accusant également ce dernier et ses deux frères d'avoir perverti la doctrine et l'enseignement de leur père, en l'assujettissant à Jésus-Christ, considéré par eux comme le messie des Blancs.

Lucien Dianzenza

CÉNI

Lancement de la phase de fiabilisation du fichier électoral

Au terme de la formation des formateurs des préposés à l'affichage, la liste des électeurs devrait être fiabilisée.

En prévision de l'organisation prochaine des élections urbaines, municipales et locales qui pointent à l'horizon, le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Onésime Kukatula Falash, a séjourné à Lubumbashi, chef lieu de la province du Katanga, du 21 au 23 novembre. Il y a lancé la formation des formateurs de préposés à la collecte et a échangé avec les autorités locales sur l'importance de la phase actuelle du processus électoral en s'assurant de leur implication dans l'opération de fiabilisation du fichier électoral. Au cours de l'entretien avec le maire de Lubumbashi, le 21 novembre, le rapporteur adjoint de la Céni a reçu les assurances de son hôte pour la sensibilisation de la population en perspective de la phase de fiabilisation du fichier électoral. Les deux personnalités ont relevé l'importance d'une action concertée avec toutes les parties prenantes au processus électoral afin d'atteindre les résultats escomptés. L'audience auprès du rapporteur de l'Assemblée provinciale du Katanga, Louis Kamweny Thumbu, le 22 novembre, a permis au rapporteur adjoint de la Céni d'éclairer la lanterne de son hôte sur la crédibilisation du processus électoral, particulièrement sur son aspect capital humain à travers la révocation de plusieurs agents et cadre de la Céni dont le comportement a été déploré lors des dernières élections. Au terme de l'étape des civilités, Onésime Kukatula Falash a été convié en la salle de la mairie de Lubumbashi pour procéder à l'ouverture officielle de l'atelier de formation en faveur des chefs d'Antenne, informaticiens et formateurs additionnels performants. « De cette session dépendra donc le succès même de l'opération de fiabilisation du fichier électoral. Celle-ci doit garantir aux Congolais un processus électoral de qualité mettant toutes les parties prenantes à profit », a-t-il déclaré dans son mot d'ouverture. Il a expliqué que l'objectif de la phase actuelle de l'opération en cours était de doter la Céni d'un fichier électoral fiabilisé réduisant le taux d'omis dans l'optique de l'organisation des élections crédibles, transparentes et apaisées, c'est-à-dire avec un taux réduit des conflits.

Soulignons que la formation au niveau du pool de Lubumbashi bénéficie à plus ou moins trente personnes réunies dans la salle du musée du chef lieu de la province du Katanga. En outre, le rapporteur adjoint de la Céni a invité les formateurs sélectionnés sur l'ensemble de la RDC à l'assiduité, à la rigueur intellectuelle, au sens d'abnégation et de patriotisme afin de garantir la réussite de leur formation qui revêt un caractère déterminant pour l'efficacité de l'opération de fiabilisation du fichier électoral. « Vos efforts nous permettront d'espérer l'atteinte des résultats escomptés immédiatement et, dans l'avenir, l'organisation des élections vues par tous comme une fête et non comme un drame », a-t-il dit. Il a également fait un plaidoyer pour l'implication des parties prenantes au processus électoral, particulièrement des autorités politico-administratives afin de garantir la réussite de la phase en cours et de l'ensemble du processus électoral.

Il sied de noter que le mot d'ouverture du rapporteur adjoint de la Céni a été précédé des interventions de madame le secrétaire exécutif provincial et d'un représentant des participants. Globalement, ils ont accueilli avec enthousiasme la formation et ont réitéré leur désir de voir se poursuivre la professionnalisation des agents et cadres de l'organisme de gestion des élections en RDC. Les participants à la formation des formateurs des préposés à l'affichage espèrent acquérir un renforcement des capacités qui leur permettra de prêter avec efficacité lors des échéances électorales prochaines. Répondant aux questions de l'Assistance constituée essentiellement des bourgmestres et chefs de quartiers, Onésime Kukatula Falash, a renouvelé l'engagement de la Céni d'organiser les élections locales, municipales et urbaines en 2006 et a expliqué le bien fondé de l'opération de stabilisation des cartographies opérationnelles et fiabilisation du fichier électoral lancée par la Céni pour se conformer aux recommandations de l'Assemblée nationale et des missions d'observation étrangère. Notons que la formation lancée à partir de Lubumbashi est organisée sur l'ensemble des pools de la République et doit concerner, au second degré, les préposés à l'affichage.

Jeannot Kayuba

MUSIQUE

L'Or Mbongo va faire entendre l'Oracle de l'Éternel à Maisha Park

Après le lancement opéré dans l'enceinte de la Fikin, le 14 novembre, la chantré et son orchestre vont livrer un premier grand concert le 6 décembre au cadre privé de la Gombe.

Le prochain concert prévu le premier week-end du mois prochain, dans à peu-près dix jours, va contenter bien de personnes. En effet, il n'est pas dans l'habitude de la Mano di Dio de prêter si peu de temps après la sortie d'un album. Une véritable aubaine vu que les trois clips diffusés jusqu'ici sur le petit écran ont donné envie à certains de découvrir l'œuvre. Il reste que seule la version audio, vendue uniquement sur CD, est disponible pour l'heure. Nous tenons du Fr Christian Lemba que les autres clips de l'album, en dehors de Lokito, Il est vivant et Eben Ezer, il en reste donc sept sur les dix qu'il comporte, ne seront pas disponibles



L'Or Mbongo dans un extrait du clip de la chanson Lokito

sur le marché avant l'année prochaine. En effet, il annonce la sortie des DVD entre le 7 et le 8 mars 2015.

Du reste, reconnu comme le principal compositeur de la Mano di Dio, l'époux de L'Or Mbongo susmentionné a une fois de plus écrit les textes des chants qu'interprètent l'orchestre la Mano di Dio dont ils sont tous deux membres. Les

Dépêches de Brazzaville tiennent de lui que l'ensemble de l'album Oracle de l'Éternel a pour objectif de livrer « des réponses de Dieu à nos problèmes ». Il exhorte dès lors le peuple de Dieu à considérer l'opus comme porteur de « la réponse irrévocable » de son créateur et donc celle que « personne ne peut contester », a-t-il ajouté. Enregistré à Kinshasa, Oracle de l'Éternel est le sixième album de L'Or Mbongo sur le marché. Outre les titres mentionnés ci-dessus figurent notamment Tête haute, Mopanga, L'amour incomparable, Baya, Eben Ezer, Tala tina, une chanson à double intitulé que l'on peut choisir de nommer Jehovah ou 12 minutes à genou ainsi que le titre éponyme Oracle qui est le tout premier de l'œuvre.

Nioni Masela

ATELIERS DU PALU

Le Panafricanisme et l'intégration régionale au cœur de la réflexion

Sous la modération du député Adolphe Muzito, cadre du Palu, les travaux en ateliers se sont poursuivis le 21 novembre au centre Nganda dans la commune de Kintambo.

Intervenant le 21 novembre dernier au centre catholique Nganda dans le cadre des ateliers qu'organise le Parti Lumumbiste unifié (Palu) en marge des festivités liées à la commémoration de son jubilé d'or, Dorothée Gizenga a plaidé pour que les idées du Panafricanisme soient réellement mises en pratique. Retraçant les origines du Panafricanisme, la fille aînée du patriarche Antoine Gizenga a rappelé qu'il remonte au 19e siècle dans la diaspora africaine, essentiellement celle de l'Amérique. Le Panafricanisme, a-t-elle indiqué, se présente comme une idée politique visant à favoriser la solidarité entre Africains quel que soit le lieu de leur habitation. Il s'est mué, au fil du temps, en une vision sociale des Africains. Le mouvement milite pour le rapprochement des Africains cherchant à cultiver en eux l'amour de leur continent afin de les amener à participer, individuellement ou collectivement, au bien-être des populations.



Willy Makiashi et le couple Gizenga célébrant le jubilé d'or à Buma

Et Dorothée Gizenga d'ajouter qu'au plan culturel, l'organisation du Festival des arts nègres à Dakar au Sénégal ainsi que les initiatives telles que l'alphabétisation massive des populations africaines, l'encyclopédie du cinéma africain, la création du Népad et la réforme de l'Union africaine peuvent être perçues comme une façon d'actualiser les idées du Panafricanisme. Toutefois, estime-t-elle, la séparation entre l'Afrique et sa diaspora est une des causes qui freinent la promotion de l'élan

panafricaniste aujourd'hui utilisé à des fins individualistes.

« Le panafricanisme et intégration régionale de la RDC », tel est le thème qu'a abordé le Pr Nsaman. Ce dernier a défini le Panafricanisme comme l'ensemble des idées portées vers la recherche de l'identité culturelle. Ce mouvement, a-t-il déclaré, est à la base des indépendances africaines et s'est concrétisé, par la suite, par la création de l'Organisation de l'unité africaine. Tout en égrenant les différentes formes

que revêt le Panafricanisme avec notamment les courants révolutionnaire et modéré incarnées respectivement par Nkrumah et Senghor, l'orateur a précisé qu'au Congo, la lutte politique a été portée par Kimpa Vita, Simon Kimangu et Albert Malula. Parlant des objectifs de l'intégration, l'orateur a indiqué qu'il s'agit de faire en sorte que l'Afrique parle d'une seule voix. Au nombre des causes qui empêchent aux quatorze communautés sous-régionales africaines de fonctionner à plein ré-

gime pour le bien des populations, il a cité entre autres la diversité des monnaies. D'autres intervenants, et non des moindres, ont également apporté leur réflexion à cette tribune à l'instar du Pr Philippe Biyoya qui a insisté sur la place de l'armée et des services de sécurité dans le processus d'intégration et de paix au niveau de la sous-région. Pour sa part, le pr Omeonga a fait une analyse à la fois rétrospective et prospective de l'armée nationale congolaise depuis l'époque de Léopold II assortie du bilan des forces de sécurité et de renseignement. Son collègue Mbela s'est interrogé sur ce qu'il faut faire avec un État en situation d'instabilité mais qui est engagé dans le processus démocratique. Le député Lueta a, quant à lui, insisté sur le caractère républicain de l'armée et de la police. Réfléchissant sur la portée réelle de l'Organisation internationale de la Francophonie, Makina Malongi s'est interrogé sur la chance de l'Afrique à intégrer cette plate-forme dès lors qu'elle tend à perdre ses langues locales au profit du français. Et Makina d'exhorter la RDC à revendiquer sa vraie place au sein de la Francophonie.

Alain Diasso

KASUMBALISA

Près de cent millions de dollars partis en fumée à la suite d'un incendie

Quatre personnes ont été tuées le 24 novembre et dix brûlées dont sept très grièvement, par un énorme incendie survenu au poste de contrôle douanier de Kasumbalesa dans la province du Katanga, près de la frontière zambienne.

Qu'est-ce qui s'est réellement passé le lundi 24 novembre au poste-frontalier de Kasumbalesa situé à une centaine de kilomètres de Lubumbashi ? Difficile au stade actuel d'enquête de décrire les circonstances du drame survenu à cet unique point de passage entre la RDC et la Zambie. Tout ce que l'on sait, c'est qu'un incendie d'origine inconnue s'est déclaré à cet endroit entraînant une propagation des flammes à grande échelle jusqu'à consumer plusieurs dizaines de camions en stationnement. Après recoupement des témoignages, il ressort que c'est un camion citerne en provenance de la Namibie qui serait à la base de cet incident après avoir percuté le mur d'un bâtiment de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) où les routiers ont l'habitude de s'acquitter de leur taxe avant de rallier Lubumbashi. Le carburant ainsi fuité du fait de cette collision s'est répandu sur les foyers à bois utilisés par d'autres chauffeurs pour leur cuisine dans un parking à peine sécurisé.

Le bilan provisoire fait état de quatre morts et plus d'une soixantaine de camions calcinés. Les pompiers venus de la Zambie pour tenter d'éteindre le brasier n'ont eu qu'à constater les dégâts qui sont estimés à plus ou moins 100 millions de dollars. La ville de Lubumbashi, qui se ravitaille généralement à ce poste-frontière d'où transitent des produits et autres marchandises en provenance de l'Afrique australe, risque de ressentir en premier le contrecoup de ce sinistre inattendu.

En tout état de cause, il s'agit là d'un énorme gâchis lorsqu'on connaît l'intérêt que représente ce poste frontalier de Kasumbalesa, seul point de passage officiel pour la sortie du minerai extrait des mines du Katanga, d'où transitent des centaines des camions chaque jour. Chaque mois, les services locaux de la DGDA perçoivent des taxes estimées à 90 millions de dollars, soit plus ou moins un milliard de dollars par année.

A.D.

CAN 2015

Otis N'Goma congratule Florent Ibenge pour la qualification des Léopards

Ancien sélectionneur intérimaire adjoint des Léopards A de la RDC, actuellement sélectionneur des Léopards de moins de 20 ans, Otis N'Goma a vivement félicité le sélectionneur Florent Ibenge pour la qualification de la RDC à la CAN 2015 en Guinée Équatoriale.

La qualification des Léopards n'a pas encore fini de susciter des réactions. Le dernier en date est le message que le sélectionneur des Léopards U20 de la RDC, Otis N'Goma Kondi a adressé, depuis Valenciennes en France où il réside depuis plusieurs années, à son collègue des seniors, Florent Ibenge, l'un des artisans de la qualification congolaise comme meilleur troisième de tous les groupes des éliminatoires. « Cher Flo, la longue saga des éliminatoires de la CAN 2015 est arrivée à son terme. Un exploit qui n'a laissé indifférent, ceci étant, je me joins donc au monde sportif congolais pour te dire bravissimo, te féliciter et te faire part de l'admiration sans limite que j'ai pour toi. Tous mes encouragements et bonne chance pour la phase finale. Je te félicite encore pour cette qualification historique. Cordialement », a indiqué Otis N'Goma. Rappelons que les deux techniciens avaient brièvement travaillé ensemble en 2008 lorsque la RDC affrontait l'équipe de France A à Marbella en Espagne. Ce jour-là, les sportifs congolais découvraient à l'époque des jeunes comme Youssef Mulumbu (actuel capitaine des Léopards), Cédric Mongongu, Cédric Makiadi, Parfait Mandanda et d'autres binationaux à l'époque qui



Otis N'Goma et Florent Ibenge ont travaillé ensemble en 2008 lors du match amical entre la RDC et France A

avait accepté d'opter pour la sélection de la RDC.

La qualification RD-congolaise pour la CAN 2015 a été difficile, hypothétique, d'autant plus que la RDC a été flanquée dans un groupe très relevé, avec le Cameroun et la Côte d'Ivoire, deux pays phares du football africain depuis quelques années, et fraîchement revenus de la Coupe du monde 2014 au Brésil. Les chances de la RDC semblent très minces, pas du tout évidentes. Déjà les Léopards étaient considérés comme étant éliminés avant le coup d'envoi des éliminatoires en septembre 2014, et surtout après la défaite de la première journée à Lubumbashi contre les Lions indomptables du Cameroun. Mais à force de persévérance, Florent Ibenge qui a réussi à galvaniser ses poulains a fini par obtenir la qualification. Et Otis N'Goma d'arguer : « Ce résultat montre que la qualité de l'expertise congolaise mise en doute mérite un peu plus d'intérêts



et d'encouragements. Certains ont eu peur de confier de telles responsabilités à un coach congolais, évoquant l'insuffisance d'entraîneurs africains ». Et il enchaîne : « En Afrique dans certains domaines, il y a incontestablement des restes d'un certain complexe de colonisés qui font que certaines fédérations préfèrent les sorciers blancs au détriment de leurs propres ressortissants, même à compétences égales et pour un contrat même moins cher que celui de l'expatrié. Voilà pourquoi j'adresse un gros bravo au président de la Fécofa, Constant Omari, à l'ensemble de son comité directeur d'avoir pris ce risque bien mesuré, au gouvernement congolais et à tous les sportifs qui ont eu confiance en un sélectionneur de souche congolaise pour diriger les Léopards. Cette qualification est la réponse d'une Afrique convaincue de gagner en Afrique avec l'Afrique », conclut-il.

Martin Enyimo

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE

Deux films de la RDC en compétition

La 25e édition de ce festival aura lieu du 29 novembre au 6 décembre prochain en Tunisie.

Le film « *Examen d'Etat* » de Dieu-donné Hamadi est en compétition officielle dans la catégorie « *Documentaire* » avec dix-huit autres films. Pour sa part, « *Sœur oyo* » de Monique Mbeka Phoba a été sélectionné dans la catégorie « *courts métrages* » où figurent 15 autres films. Il faut dire que le film du jeune réalisateur congolais a déjà emporté de nombreux prix à travers le monde où il continue d'être diffusé dans de nombreux festivals. « *Examen d'Etat* » a remporté notamment le prix spécial du jury lors de la 29e édition du Festival international du film francophone de Namur (FIFF) en octobre dernier. Lors du Festival « *Cinéma du réel* », tenu à Paris en mars dernier, le documentaire a également remporté le prix de la Société civile des auteurs multimédia (Scam), décerné par le jury de la compétition internationale et le prix des éditeurs, décerné par un jury d'éditeurs DVD indépendants et doté par la société Potemkine Films. Le film « *Examen d'Etat* » a nécessité trois ans de repérages et de contacts à Kisangani pour préparer le tournage et quatre mois pour le tournage proprement dit.

Pour sa part, le film « *Sœur oyo* » a été récemment projeté au festival « *Congo in Harlem* ». La première fiction de la réalisatrice belgo-congolaise relate la vie de petites filles scolarisées dans un pensionnat



congolais dans les années 50. Ce film de 23 minutes est interprété par de très jeunes comédiennes dont le talent artistique est visible à l'écran. « *Sœur Oyo* » sera diffusé à Dakar ce jeudi 27 novembre lors de la semaine de la critique francophone, dans le cadre du Sommet de la Francophonie. « *Être sélectionnée aux Journées Cinématographiques, en compétition officielle, est une énorme reconnaissance pour mon film, ce festival étant un des meilleurs d'Afrique, avec une organisation professionnelle très pointue et un public cinéphile et passionné de cinéma. Comme celui du Fespaco d'ailleurs ! C'est un honneur pour moi, mon équipe, qui s'est démenée pour assurer au film une qualité maximale, dont tout le monde me félicite et le pensionnat de Mbanza-Mboma, dont l'histoire remarquable a inspiré ce*

film », se réjouit la réalisatrice sur la page Facebook du film.

Aide à la post-production

Dora Bouchoucha, directrice des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) présente l'événement comme une fenêtre sur le monde, un creuset d'échanges intellectuels et un lieu privilégié d'expression pour la jeunesse. Par ailleurs, en marge de la projection des films, les JCC abriteront également l'atelier Takmil, « *finition* » en arabe. Cette section vise à permettre à des projets africains et arabes en phase de post-production d'être évalués par des professionnels du cinéma. Ainsi, du 3 au 5 décembre 2014, un jury international donnera, après visionnage des copies de travail sélectionnées, son expertise et décernera aux projets les plus prometteurs des bourses d'aide à la finition.

Patrick Kianimi

FOOTBALL/DIVISION 1

La victoire de Sanga Balende sur Lupopo engendre des incidents

Le stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi dans la province du Katanga a été, le dimanche 23 novembre 2014, le théâtre de graves incidents survenus lors du succès de Sa Majesté Sanga Balendé de Mbuji-Mayi sur le FC Saint-Eloi Lupopo. Match comptant pour la 6e journée du groupe A de la 20e édition du championnat national de football.

Les Anges et Saints du Kasai oriental menaient sur le terrain de l'adversaire par un but à zéro, une réalisation de Mbaka à la 56e minute de jeu. Alors qu'on s'acheminait vers la fin de la partie, l'arbitre de la partie n'a pas accordé le but de Lupopo jugé irrégulier. Les supporters de Lupopo ont commencé à lancer des projectiles sur l'aire de jeu, contestant violemment la décision arbitrale. Et, la police a été obligée de recourir au gaz lacrymogène pour disperser les supporters de Lupopo. La partie s'est donc arrêtée en queue de poisson. Selon les rumeurs, il y aurait plusieurs blessés et des morts. L'on attend le bilan officiel de ces échauffourées. Vraisemblablement, Sanga Balende va bénéficier de trois points du match et Lupopo pourrait écoper des sanctions. Les Anges et Saint de Mbuji-Mayi coachés par Médard Lusadisauront donc 16 points en six

matches livrés, alors que les Cheminots du Katanga pourvus de neuf points en six sorties, pourraient se voir retrancher leur moisson.

FC MK accroche DCMP, V.Club bat Nika...

Toujours dans ce groupe A, l'As Bantous de Mbuji-Mayi, entraînée par Andy Magloire Futula, a enregistré sa première victoire de la saison, le même dimanche, en s'imposant au stade Tshikisha sur l'Oc Mungano de Bukavu par un but à zéro. Kajimine a marqué l'unique but de la partie à la 86e minute. L'Ac Capaco de Beni (Nord-Kivu) a pour sa part écopé d'un forfait contre le Cs Don Bosco. C'est la suite des sanctions lui infligées par la Ligue nationale de football pour son absence sur l'aire de jeu du stade Tshikisha de Mbuji-Mayi lors du match de la 5e journée contre Sanga Balende. Et le jeudi 20 novembre au stade des Volcans de Goma (Nord-Kivu), l'US Tshinkunku a contraint le club local de Dauphins Noirs au partage d'un but partout.

Dans le groupe B, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a été tenu en échec, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, par le FC MK. Score de la partie : un but partout. Manitou a ouvert la marque sur penalty à la

19e minute. Et l'international Dark Kabangu a égalisé à la 22e minute. C'est la fin d'une série de victoire du DCMP qui totalise 13 points en cinq sorties, gardant toutefois le leadership du groupe B. Avant ce match, le Racing club de Kinshasa a battu Sc Rojolu par un but à zéro, but de Simbo. C'est la deuxième défaite d'affilée pour Rojolu après le cinglant zéro but à 4 subi face à Makiso à Kisangani (Province Orientale) lors de la 5e journée, dont un doublé de Mukoko. Au stade Kibasa Maliba de Lubumbashi, le Js Groupe Bazano a dominé Shark XI FC par un but à zéro, une œuvre de Kalenga à la 51e minute. Le samedi dernier au stade Tata Raphaël de Kinshasa, V.Club a étrillé l'As Nika de Kisangani par trois buts à zéro. Mubele Ndombe a signé un doublé (14e et 63e) ; pour sa part, Katalay a inscrit son premier but de la saison à la 44e minute. Le dernier match de la sixième journée de ce groupe opposera, ce mardi 25 novembre au terrain Redjaf de Matadi, le TC Eli-ma du Bas-Congo au Cs Makiso de Kisangani. L'équipe de la province Orientale n'a pas réussi à joindre Matadi avant dimanche pour livrer cette rencontre. Notons que Makiso compte huit points en cinq sorties.

Martin Engimo

FÊTE DU LIVRE DE KINSHASA

Les libraires en parlent...

Au nombre des participants à la manifestation qui a fait vibrer sept sites, entre l'Institut français et le Centre Wallonie-Bruxelles la semaine passée, la librairie LDE et L'Harmattan en ont dressé le bilan, à 16 heures, soit une heure avant la fin de l'édition de cette année, le dimanche 16 novembre.

Présent pour le compte de la librairie LDE, Yvon Lagoutte, nous a évoqué sa participation en ces termes : « *Nous étions déjà là l'année dernière et nous sommes revenus à cette seconde édition de la Fête du livre pour vendre les livres des auteurs présents. Cette année, il y avait beaucoup moins de bédésistes que l'année dernière mais plus de romans, d'essais, etc. Il y a toute la collection des livres de Lieve Joris, Colette Braeckman, David Van Reybrouck, Jean-Joseph Boillot, etc.* ». En termes de fréquentation, il a confié aux Dépêches de Brazzaville que samedi était le meilleur jour. « *Nous avons eu une*



Yvon Lagoutte recevant des visiteurs

très bonne journée hier malgré la pluie mais aujourd'hui c'est un tout petit peu plus calme mais c'est pas fini. Il reste encore une petite heure et l'on espère que les gens vont venir nombreux. Beaucoup d'auteurs sont venus faire des dédicaces, faire des dessins. Il y a eu une bonne affluence entre 14 heures et 19 heures », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, il n'en reste pas moins, selon Yvon Lagoutte que « *l'année dernière avait été une très bonne année* ». Il a estimé que les ventes étaient « *cette fois un petit peu moins bonnes* » avouant du reste avoir pris « *un peu plus de risque nous disant que comme cela avait bien marché l'année dernière. Mais il nous reste encore une heure et nous verrons si ce sera payant une fois les comptes faits à la fin* ».

La grande vedette du stand était incontestablement l'auteur de Congo. Une histoire. « *David Van Reybrouck a très, très bien vendu. Il a fait une conférence hier après-midi de 15 à 17 heures. Et c'est à la fin que les gens se sont rués sur le stand pour acheter Congo. Une histoire. Cela a très bien fonctionné. C'est l'un des titres que l'on a eu très vite en rupture de stock cette année* », a-t-il affirmé. Et au libraire de conclure sur son vœu que « *l'aventure continue bien sûr ! L'on espère tous que la troisième édition sera confirmée rapidement pour pouvoir revenir l'année prochaine* ».

La fréquentation des élèves appréciée

Pour sa part, correspondant local et collaborateur des Editions L'Harmattan, le professeur Léon Matangila Musadila nous a dit garder pour souvenir de l'événement « *l'idée fondamentale que la Fête du livre est d'abord celle de la jeunesse. Une manifestation à léguer aux générations futures qui doivent se former par la médiation du livre qui est un dépôt, une route de la conservation et de la transmission du savoir* ». Il la perçoit également telle « *une invitation à la formation et à l'effort. Formation des têtes bien faites et bien pleines par la lecture et la culture* ». Et il est resté d'avis que « *La Fête du livre est un événement important qui devrait mobiliser davantage de jeunes* ». Le scientifique a véritablement apprécié l'ensemble de la programmation avec ses conférences-débats et surtout les passages des élèves vécu comme une belle expérience. Le Pr. Léon Matangila a évoqué une plus grande fréquentation d'élèves du niveau primaire et secondaire que des adultes. Pour lui, c'était donc « *bien, pas mal, très encourageant* ». Et, de nous expliquer que le stand en sa charge en tant que responsable des Editions L'Harmattan à Kinshasa renfermait « *pas mal d'ouvrages, de romans, de bandes dessinées, de livres à destination des chercheurs sur le fond Congo et toutes les matières possibles* ».

Nioni Masela

CIRCULATION ROUTIÈRE

Quand l'invisibilité des panneaux stop cause des accidents!

Près de deux semaines sont écoulées et le mardi 25 novembre au niveau de la même interdiction n'eut été l'attention du chauffeur de taxi, un nouvel accident allait se produire sur cette intersection. En cause, la clôture en tôles d'un chantier de construction d'une maison à étages qui obstrue la visibilité du panneau stop qui s'y est implanté.

Les travaux de construction de cette maison ont été amorcés il y a environ trois ans. Seulement, la clôture de ce chantier rend quasiment invisible le panneau stop, sensé réguler la circulation des automobiles à cette intersection routière. Ce genre de comportement ne sont pas nouveaux dans la ville océane, notamment le long de ses principales artères ou intersections. Et la conséquence directe et immédiate, ce sont des risques d'accidents. Et, sur cette même avenue, à la première intersection au coin de l'hôtel Elais, il y a trois ans de cela, un grave accident s'était produit.

Pointe-Noire une ville confrontée au problème d'électricité, la signalisation non lumineuse devrait servir de palliatif afin de réguler la circulation des biens et des personnes dans la ville. En plus des problèmes d'électricité dans la ville qui occasionnent des dysfonctionnements ou le non fonctionnement des feux de signalisation dans la ville, en l'occurrence les feux de signalisation du rond-point Château d'eau à l'OCH et ceux du rond-point Elais au centre-ville, le comportement de certains chauffeurs est aussi à décrier, car, ils foulent au pied les indications desdits panneaux, tels que le panneau-triangle qui signaliserait le danger, le panneau-rond qui signaliserait une interdiction

ou une obligation, les formes rectangle, carré et flèche qui signaliseraient une indication précise, la forme octogonale par exemple qui donne obligation de s'arrêter pour céder le passage. Il faut dire que le non respect du Code de la route par des «automobilistes incontrôlés» est aussi sources de monstres embouteillages. Un travail de conscientisation des automobilistes s'impose donc afin d'éviter toute perturbations dangereuse dans la circulation routière. « Si la signalisation par feux ne marche pas, nous en tant que chauffeurs et conscients de notre métier, nous devons observer soit des panneaux, soit des marquages des chaussées ou soit des bornages et cela permettrait d'éviter certains accidents. Et, nous en appelons aussi à la vigilance des autorités municipales qui se doivent de veiller sur des constructions encombrantes et certains panneaux publicitaires implantés de façon anarchique, c'est-à-dire là où devraient normalement être implantés des panneaux de circulation, surtout au niveau des intersections », a déclaré un chauffeur de taxi aboré qui a aussi condamné la mauvaise attitude de certains Ponténégrins qui construisent au niveau des intersections avec des clôtures qui peuvent obstruer la visibilité des panneaux de signalisation. Cette problématique se doit donc d'interpeller et les autorités municipales et celles en charge des questions des Transports terrestres qui devraient veiller sur la visibilité des panneaux de signalisation implantés dans les différents coins de la ville, question d'éviter des routes muettes, souvent sources de pertes en vies humaines.

Faustin Akono

MUSIQUE

La capitale économique va bientôt vibrer au rythme du jazz

Dans une semaine s'ouvre dans la ville océane la 4e édition de BaSango jazz, festival qui va réunir du 4 au 6 décembre les jazzmen du Congo, d'Afrique et de France au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard et à Basango.

« Jazz, la rumba en héritage » est le thème du festival initié par la Fondation BaSango de Pointe-Noire. Wilfrid Massamba, directeur artistique du festival et co-fondateur de la fondation éponyme et Adrianna Massamba, présidente de ladite fondation, ont voulu après trois éditions où la part belle a été faite aux musiciens locaux, eu égards à la notoriété dont jouit l'évènement à Pointe-Noire et ailleurs ouvrir un peu plus le festival à l'international. Une dimension internationale qui se traduit par une programmation très relevée cette année avec Baloji de la République démocratique du Congo, résidant en Belgique, Helmie Bellini de France, forgée à l'école de la jazzman Sara Lazarus et des musiciens sould Jacques Daoud et Stefan Filey. Le groupe Black Bazar de France sera également aussi l'une des attractions du festival. Produit par l'écrivain Alain Mabanckou, soutenu par le label Lusafrica et managé par Caroline Blache, Black Bazar innove par son concept musical avec les sonorités de Kinshasa, Brazzaville, Praia ou Lagos où se mêlent des rythmes traditionnels et des résonances

qui embrassent les discothèques de la diaspora africaine.

Les couleurs locales seront défendues lors de ce festival par les artistes Liz Babinamana, Lionel 2 Kombo Bayonne, Mantsiéme et le groupe de musique de recherche Ngolo za Ngadu (la force du caïman) emmené par Gaël Manangou, artiste musicien polyvalent, précurseur du style nsaka groove.

La 4e édition de Basango jazz festival aura une prédominance de la rumba et du jazz. L'imbrication des deux rythmes musicaux est à l'origine de l'innovation introduite par les organisateurs avec le workshop ou master class qui verront quatorze jeunes filles s'adonner au nzango sous une rythmique jazzique de l'artiste Helmie Bellini. Les écrivains Alain Mabanckou et Georges Mavouba-Sokate ainsi que le cinéaste David Pierre Fila et le chroniqueur culturel Mfumu vont édifier le public sur le jazz, ses origines et son influence sur les autres rythmes comme la rumba, le 6 décembre, à travers la conférence « Jazz, la rumba en héritage ». En soirée vont s'éteindre les champions du festival avec les groupes Ngolo za ngandu, Helmie Bellini et Black Bazar.

Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard va abriter le village du festival, lieu de rencontres et d'échanges entre artistes et public à travers ateliers, expositions, projections films, etc.

Hervé Brice Mampouya

PROJET CONTENU LOCAL

Les ministres André Raphaël Loemba et Yvonne Adélaïde Mougany saluent les efforts entrepris par Total E&P Congo

Organisé par la filiale Total E&P Congo, le séminaire « Contenu Local », qui s'est tenu le 10 novembre à Pointe-Noire, a permis à André Raphaël Loemba, ministre des Hydrocarbures et Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat de constater les réalisations probantes que la société pétrolière a accompli dans le cadre du projet Contenu Local.



Ce séminaire a démarré avec la visite du Yard de Boscongo, de Friedlander et d'Ilogs. Accompagné de Denis Gokana, conseiller spécial aux hydrocarbures du président de la République, pendant cette visite, la délégation ministérielle a apprécié le niveau d'avancement de fabrication des équipements réalisés par ces trois entreprises dans le cadre du projet Moho Nord, avant de saluer les efforts d'aménagement en ce qui concerne la construction d'un deuxième quai de près de 200 mètres.

L'objectif de cette visite était de faire le point sur les efforts engagés par Total et les entreprises locales, concernant le développement des outils de production. Et cela a donné lieu à un point d'étape sur le contenu local.

Le séminaire « contenu local », c'était également des ateliers de renforcement de capacités techniques et matériels des entreprises, des témoignages et des échanges féconds. En réalité, il s'est agi d'une revue des activités que la filiale

Total E&P Congo a réalisé à Pointe-Noire dans le cadre du contenu local.

En répondant aux préoccupations des médias, Pierre Jessua, directeur général de Total E&P Congo, a salué les efforts consentis par ses partenaires locaux avant de leur réaffirmer un réel soutien de la part de Total « tous les chantiers qui ont été lancés sont des succès, nous sommes satisfaits des prestations des entreprises et nous sommes fiers également d'apporter notre support, en un mot, nous sommes fiers d'avoir engagé, mobilisé des équipes d'accompagnement sur le terrain et donc nous ne sommes pas surpris que finalement ça se passe correctement car nous sommes à leurs côtés », s'est donc réjoui le directeur général de Total E&P Congo.

Le contenu local est défini par Total E&P Congo comme l'ensemble des actions qu'elle a mises en œuvre aux côtés des autorités afin de contribuer à l'émergence d'un tissu indus-

trial compétitif et diversifié. Il consiste entre autres choses à informer et à sensibiliser les entreprises locales sur certaines procédures par exemples, les normes QHSE (qualité, hygiène, sécurité et environnement) pour leur permettre d'être qualifiées et retenues dans les appels d'offres.

Cette démarche volontaire dite de « contenu local » a été créée en 2010 et elle s'oriente sur trois axes, à savoir : le recours aux entreprises locales pour la fabrication des équipements et les approvisionnements de biens et de services liés aux activités de Total E&P Congo, la contribution aux outils et infrastructures de production indus-

trielle en vue de développer les capacités économiques et industrielles locales et enfin le recours aux ressources humaines congolaises et leur formation. Marquée par les témoignages et les réalisations entreprises dans le cadre de ce contenu local, la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany, a dégagé l'importance de ce projet qui d'après elle, contribue significativement au développement des PME/PMI (petites et moyennes entreprises et industries) locales, du fait que Total E&P Congo a imposé à ses contractants internationaux, un important plan de fabrications locales, ce qui représente également une grande opportunité pour mettre en valeur le savoir-faire des entreprises congolaises « nous avons apprécié le projet et les témoignages que nous avons écoutés à la fin de notre séance démontrent que Total, effectivement a des choses à montrer, le bilan est déjà appréciable, mais à mon avis ça ne fait

que commencer et je crois que c'est une bonne chose », a-t-elle renchéri.

Rappelons que le projet Moho Nord est une nouvelle réponse technologique aux défis de l'offshore profond congolais, il marque une nouvelle étape majeure du partenariat historique qui unit Total et la République du Congo. C'est en fait un projet exemplaire qui impulsera un nouvel élan pétrolier et un large transfert de savoir-faire.



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 14^e journée

Pas de répit pour Prince Oniangué, titulaire lors du déplacement de Reims à Nice (0-0). Rapidement averti pour une intervention vigoureuse sur Hult (23^e), Oniangué a affiché une grande activité avec 73 ballons joués et 44 passes réussies (sur 54 tentées). Auteur d'une frappe non cadrée à la 75^e, puis une tête détournée en corner à la 84^e. Une première frayeur sur une semelle de Vercauteren (78^e), puis un contact avec Rafetraniaina (88^e) qui le contraint à sortir. Sans briller, Reims double son hôte du jour et fait son entrée dans la première partie de tableau.

Remplaçant, Christopher Maboulou est entré à la 81^e, lors du match nul concédé par Bastia face à Lyon (0-0) : le temps pour lui de toucher 11 ballons (4 gagnés pour 4 perdus), 2 passes réussies et 1 centre.

Sans Ladislas Douniama, non retenu, Guingamp s'incline à domicile face à Rennes (0-1).

Jules Iloki n'était pas dans le groupe de Nantes, tenu en échec par Saint-Etienne (0-0).

Giannelli Imbula était titulaire lors de la victoire de Marseille face à Bordeaux (3-1). Brice Samba junior est resté sur le banc.

Ligue 2, 15^e journée

Aligné dans l'axe en l'absence du duo Ponroy-Brillault, Bruce Abdoulaye portait le brassard lord du déplacement d'Orléans à Dijon. Mais n'a pu empêcher la défaite de son équipe (1-2). Une glissade sur le premier but adverse.

Sans Arnold Bouka Moutou, revenu fatigué du Congo, Angers fait match nul à Ajaccio (1-1).

Le Stade Brestois d'Oscar Ewolo reste en tête après son succès à Valenciennes (1-0).

Sans Hugo Konongo, non retenu, Clermont bat Arles 3-1. Et remonte à la 15^e place, avec un point de retard sur Orléans.

Sans Tobias Badila, laissé à disposition de la réserve, Nancy chute à Troyes (0-1).

National, 13^e journée

Sans Marvin Baudry, ménagé, et Matt Moussilou, non qualifié, Amiens chute à Bourg-Péronnas (0-2).

Sans Rahivi Kifoueti, Luçon fait match nul à Marseille-Consolat (1-1).

Belgique, 21^e journée, championnat U21

Remplaçant, Scott Bitsindou est entré à la 83^e minute lors du succès d'Anderlecht sur La Gantoise (3-2). International belge en U16, Bitsindou (1,90m, 18 ans), aligné à trois reprise en Youth League cette saison, évolue au poste de milieu défensif et est sélectionnable pour les Diables rouges congolais et belges.

Espagne, 12^e journée, 1^{re} division

En déplacement à Grenade, Almeria et Thievy Bifouma prennent le point du nul (0-0). Le Congolais a joué l'intégralité du match, marqué par l'expulsion du Nigérian Azeez à la 53^e. Avec 10 points, le club andalou reste empêtré en bas de tableau (17^e et premier non relégable).

Espagne, 14^e journée, 3^e division, groupe 2

Sans John-Christopher Ayina et Fitzgerald Mbaka, absents, la réserve de Getafe bat Fuenlabrada (3-0). Et reste dans la course à la montée (6^e avec 22 points).

Roumanie, 15^e journée, 1^{re} division

Sans Jean-Bryan Boukaka, absent depuis le 30 octobre, le Rapid Bucarest s'incline chez le CSU Craiova (0-2).

Sans Fodé Doré, absent, le CF Cluj corrige le CSMS Lasi (4-0).

Camille Delourme

RÈGLEMENTS DES LITIGES

Le CNOSC fait obligation à ses affiliés d'insérer la CCAS dans leurs statuts

Les responsables de fédérations sportives nationales doivent inclure dans leurs textes fondamentaux, l'existence de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS).



La séance de travail

La décision a été prise le 22 novembre au cours du séminaire de formation des dirigeants des fédérations sportives nationales et associations affinitaires organisé par le Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) sur le thème « Renforcement de la bonne gouvernance en milieu olympique et sportif congolais ». L'exposé du président de la CCAS, Corneille Moukala Moukoko sur le « Mouvement olympique et la chambre de conciliation » venait à point nommé. Il a édifié certains dirigeants quant au rôle que peut jouer la CCAS dans le règlement des litiges et des conflits en milieu sportif. « La CCAS est appelée à résoudre les litiges concernant les décisions des fédérations, associations ou autres organismes sportifs dans la mesure où les statuts ou règlements desdits organismes sportifs ou une convention particulière le prévoient ou encore lorsque la chambre se trouve saisie », a commenté son président.

Corneille Moukala Moukoko a expliqué que la CCAS a pour

fonction de concilier les parties et de trancher les litiges qui lui sont soumis par la voie de l'arbitrage. Elle tranche aussi par la voie de la procédure arbitrale d'appel, des litiges concernant des décisions des fédérations. Elle donne des avis non contraignants à la demande du CIO, des fédérations internationales, des comités nationaux olympiques, de l'agence mondiale anti dopage, des comités d'organisation des jeux olympiques, du Tribunal arbitral du sport ou du Conseil international d'arbitrage en matière du sport. Les animateurs de la CCAS sont les arbitres. Leur mandat est de quatre ans renouvelables. « Dans le choix des arbitres le CNOSC doit faire recours exclusivement aux magistrats d'expérience avérée, aux auxiliaires de justice ayant prêté serment, aux personnalités ayant une bonne connaissance du sport en général ou une compétence reconnue en matière de droit du sport et /ou d'arbitrage international », a-t-il fait savoir.

Une structure, une mission, des moyens

Le président de la CCAS a, par ailleurs, précisé que, les arbitres sont tenus à l'obligation de confidentialité. Ils ne doivent pas divulguer à des tiers des faits ou autres informations ayant trait à des procédures pendantes devant la CCAS.

Enumérant quelques difficultés rencontrées, Corneille Moukala Moukoko a évoqué que la CCAS n'a pas de siège. Elle n'a que 4 toges pour les 19 arbitres. Elle n'a pas pu réaliser tous les programmes qu'elle avait ficelés en vue de diffuser et de faire prendre conscience de l'importance de cet instrument juridictionnel du CNOSC par manque de financement. Et les voyages d'imprégnation de l'expérience des autres juridictions sportives en Afrique et dans le monde sont demeurés des promesses non tenues.

« Il ne suffit pas de créer des structures. Il faut aussi leur donner les moyens de leur politique : une mission, des moyens(...) Il est aberrant de constater que la CCAS est toujours oubliée par ses parrains que sont le ministère des Sports et d'Education physique et le CNOSC. Pourtant, à entendre les déclarations faites par les autorités, le gouvernement débloque d'énormes sommes d'argent en vue de la promotion des sports dans notre pays », a déploré Corneille Moukala Moukoko. Et d'ajouter : « Et pourtant lorsque surviennent des difficultés dans la gestion des sports, tous les regards sont tournés vers cette structure qui est habilitée à apporter des solutions objectives aux divers différends, dès lors qu'elle est apolitique et indépendante. »

James Golden Eloué

CINÉMA

Le festival du film Tazama s'invite de nouveau à Brazzaville

Du 6 au 12 Janvier 2015 Brazzaville vivra des moments forts avec l'organisation de la 2^e édition du festival du film des femmes africaines « Tazama ». A l'affiche, « Derrière les portes fermées » du réalisateur marocain Mohamed Bensouda qui sera projeté en ouverture et « Toiles d'araignées » du Malien Ibrahima Touré qui clôturera ces festivités culturelles.

Des courts métrages mettront en compétition les films « De quoi avons-nous peur » d'Annette Kouamba Matondo (Congo-Brazzaville) ; « A cœur ouvert » du Béninois Ayekoro Kosou ; « Cœur de femme » de Maxwell Cadeval (Cameroun). Aussi, un débat sur les combats de femmes par l'image sera organisé en marge de ces projections cinématographiques.

Cette édition connaîtra également la participation des réalisateurs Françoise Ellong (Cameroun), Jacqueline Kalimunda (Rwanda),

Moussa Sene Absa (Sénégal), Dorcas Ahouan-gonou et Laetitia N'Da de la Côte d'Ivoire. Plusieurs auteurs réalisateurs dont les films ne seront pas projetés mais grâce à leurs talents et expertise sont invités à ce festival il s'agit de Meiji U'tumsi : réalisatrice, comédienne et productrice (Congo-Brazzaville), Serge Abessolo : Comédien, producteur et Maître de cérémonie (Gabon), Basile Ngangue Ebelle : Président du Festival du film Panafricain de Cannes (Cameroun), Amog Lemra : réalisateur et producteur (Congo-Brazzaville) Le festival du film des femmes africaines « Tazama » est dirigé par Claudia Haïdara Yoka. Ce rendez-vous qui célèbre le 7^e art dans toute sa diversité met au centre de ses objectifs la lutte contre le cancer dont des collectes de fonds sont organisés au cours d'une soirée de gala.

Hermione Désirée Ngoma